

**Arnac-la-Poste (1 018 habitants)**

Le bourg est situé à environ 6,1 km au sud-ouest de l'AER, séparé de la ZIP par le tracé autoroutier ainsi que par la D220. La proximité de l'A20 semble avoir profité à la commune car sa population s'est accrue de 3,6 % entre 1999 et 2012. Le bourg est connu pour son église datant du XII<sup>ème</sup> siècle et fortifiée au XV<sup>ème</sup> siècle qui est un des meilleur exemple de ce type d'édifice dans le secteur et classée aux monuments historiques. *L'enjeu est modéré.*

A l'origine, le bourg s'est établi sur la partie haute d'un versant exposé nord dans le vallon de la Planche Arnaise orienté est-ouest. Cette position légèrement surélevée dans le paysage permet quelques panoramas lointains depuis le bourg et ses environs en direction de la ZIP. Les vues s'ouvrent assez largement dans

la partie nord, le long de la D84, la D61 et la D61a. Quelques vues ponctuelles apparaissent également au niveau de l'entrée ouest, le long de la D77, au gré des ouvertures dans le bâti et la trame bocagère. Enfin, quelques visibilitées ont été identifiées depuis la place centrale, a proximité de l'église entraînant une covisibilité avec cette dernière. Malgré plusieurs secteurs de visibilitées en direction de la ZIP, l'angle visuel reste peu élevé à environ 15° (emprise de la ZIP dans l'angle visuel de l'observateur). La partie inférieure de la ZIP est généralement masquée par la trame bocagère depuis ces points de vue. *La sensibilité du bourg vis-à-vis du projet est faible.*



Photographie 51 : Vue en direction de la ZIP depuis la partie basse de la place du village d'Arnac-la-Poste.



Photographie 52 : Visibilité sur la ZIP limitée par la trame bocagère depuis la sortie nord d'Arnac-la-Poste.

**Saint-Agnant-de-Versillat ( 1 130 habitants en 2014)**

Le bourg de Saint-Agnant est implanté sur un court versant de la vallée de la Sédelle. La commune et le village sont traversés par le circuit de grande randonnée n°654 qui est également un itinéraire des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle. Le bourg comporte deux monuments historiques. *L'enjeu est modéré.*

Le caractère relativement encaissé de la vallée dans ce secteur n'ouvre pas de vues en direction de la ZIP depuis le centre bourg. Les visibilitées identifiées concernent essentiellement l'entrée est de Saint-Agnant, le long de la D14. Il pourra y apparaître une covisibilité partielle avec le clocher de l'église. Des vues en direction de la ZIP semblent également possibles depuis le cimetière d'où l'on observe cette même covisibilité avec le clocher ainsi qu'avec la lanterne des morts (tous deux inscrits aux monuments historiques). *La sensibilité est faible.*

**Saint-Germain-Beaupré (455 habitants en 2014)**

Le village est situé au nord-est de l'AER. Il est traversé par la route départementale D15 le reliant à Conlondannes au sud-est et Forgevieille au nord-ouest. Il figure également sur le tracé du GR 654 qui emprunte un itinéraire des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle. L'église du bourg est inscrite aux monuments historique ainsi qu'un château situé un peu plus au nord, au bord de l'étang carré alimenté par un ru affluent de la Sédelle. *L'enjeu de ce bourg est modéré.*

Aucune vue en direction de la ZIP n'a été identifiée depuis le centre bourg du fait de la présence de masques visuels formés par le bâti. Des vues sont possibles depuis l'entrée est du bourg, le long de la D15. La ZIP apparaît légèrement au-dessus des boisements à l'horizon. Des reliefs collinaires situés à l'ouest, au lieu-dit la Terrade, participent largement de l'atténuation des visibilitées. *La sensibilité est très faible.*



Photographie 53 : Covisibilité partielle entre le clocher de l'église de Saint-Agnant-de-Versillat et la ZIP depuis l'entrée est du bourg.



Photographie 54 : Vue en direction de Saint-Germain-Beaupré et de la ZIP depuis l'entrée est du bourg, le long de la D15.

### 3.3.2.2 Depuis les routes principales

Les principaux axes de circulation dans l'AER sont déterminés à partir de la carte IGN et de visites de terrain. La carte ci-contre donne une idée des zones de perception possible depuis ces principaux axes de communication dans l'aire d'étude rapprochée. Cette carte a été réalisée à l'aide de la modélisation du bassin visuel potentiel de la ZIP (ZIV), du logiciel Google Earth et de visites de terrain.

Les sensibilités visuelles depuis les principaux axes de communication sont décrites ci-après.

#### L'A20 au sud et au nord de l'AER

L'autoroute A 20 suit un tracé nord-sud dans l'ensemble de l'AER. Elle relie Paris à Toulouse via Limoges dans la Haute-Vienne. Cet axe connaît une fréquentation assez importante et de nombreux camions l'empruntent pour le transport de marchandises. Localement, il croise le tracé des départementales et permet de connecter les bourgs de l'AER à des villes de taille plus importantes comme Limoges (hors AEE). Enfin, l'A20 constitue également un itinéraire emprunté par des visiteurs et touristes occasionnels ou plus réguliers. L'image du territoire qu'elle véhicule est donc importante. *L'enjeu est modéré.*

Dans le contexte vallonné du paysage de l'AER, des aménagements ont été nécessaires afin de rendre le tracé de l'autoroute le plus rectiligne possible. Les bords de route sont souvent composés de hauts talus qui limitent les visibilités sur le paysage alentour et donc en direction de la ZIP. Des vues plus lointaines sont possibles lorsque la voie croise les lignes de crêtes des interfluves et leurs abords.

Les visibilités sont plus importantes pour le secteur autoroutier situé au sud de l'AER. Le tracé est parfois orienté vers la ZIP permettant quelques vues panoramiques. Principalement trois tronçons sont concernés par ces visibilités, du sud vers le nord : à proximité du lieu-dit Montmagnier, lorsque l'A20 surplombe le vallon de la Planche Arnaise et avant de rencontrer la limite sud de l'AEI, à proximité du hameau de Ruffasson.

Dans la partie nord de l'AER, les visibilités vers la ZIP sont plus réduites. Elle concernent essentiellement deux tronçons : le premier à proximité du Grand Peu, le second au sud de Mazou.

La vitesse de déplacement des usagers réduit le champ de vision et donc la perception visuelle. Sur le plan du registre sémantique, une autoroute est souvent associée à l'idée de modernité permettant des déplacements rapides. C'est un aménagement conséquent dont l'impact, notamment visuel, est plutôt fort. Néanmoins, il semble plutôt bien s'accorder avec d'autres aménagements dont les éoliennes qui sont sur un registre assez similaire, associées au progrès technique et au développement d'énergies renouvelables. *La sensibilité de l'A20 vis-à-vis d'un projet de grande hauteur est faible.*

#### La D220 au sud et nord de l'AER

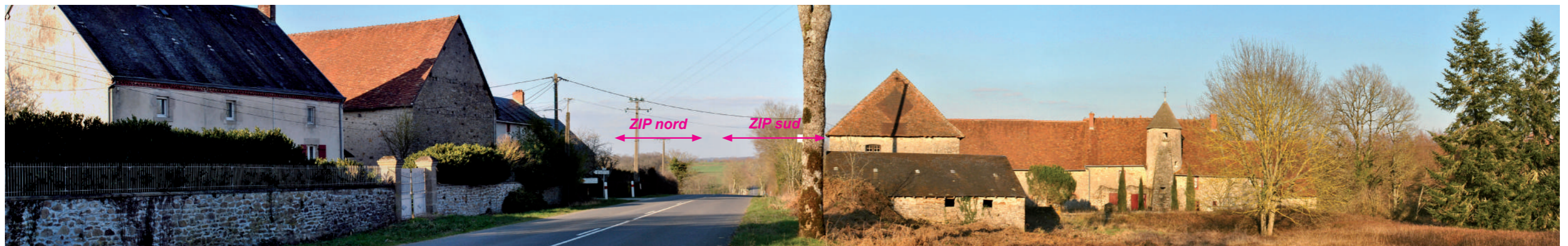
Dans l'AER, le parcours de la D220 suit globalement celui de l'A20, tantôt situé à l'est ou à l'ouest. Il constitue un itinéraire bis à l'autoroute en connectant les lieux de vie localement. Malgré la présence de l'A20 à proximité immédiate, cet axe routier reste donc assez fréquenté, en particulier par les habitants du secteur. *L'enjeu est modéré.*

Globalement, son tracé sud-nord est perpendiculaire à l'orientation générale du relief, de l'ouest vers l'est. Il croise successivement le creux des vallons secondaires et les parties sommitales des interfluves. Quelques vues panoramiques sur le paysage et en direction de la ZIP sont donc possibles dans le deuxième cas de figure.

Dans la partie sud de l'AER, la D220 est souvent accompagnée d'alignement d'arbres de bords de route qui masquent la majorité des vues en direction de la ZIP. Dans ce secteur, un tronçon de visibilité a été identifié. Il correspond à une portion de route départementale située entre l'intersection de la D912 et le hameau de Villaubrun plus au nord, en limite de l'AEI.

Au nord de l'AER, les visibilités vers la ZIP depuis la D220 sont plus réduites. Elle concernent quelques vues furtives au gré des ouvertures visuelles à travers la haie longeant la route.

Dans l'AER, les visibilités vers la ZIP depuis la D220 concernent donc essentiellement une portion de route en limite nord de l'AEI. La plupart des vues théoriques identifiées se trouvent en réalité filtrées par les alignements d'arbres, les buissons et haies qui bordent la route. *La sensibilité est faible.*



Photographie 55 : Vue en direction de la ZIP, masquée en partie par les alignements d'arbres en bord de route, le long de la D220 depuis Montmagnier.

### La D912 du sud-est vers l'ouest de l'AER

Cette route départementale est un élément important de l'AER en permettant la liaison de la ville de La Souterraine avec Saint-Sulpice-les-Feuilles. Dans ce secteur, cette route suit la vallée de la Benaize relativement ouverte. Entre Bussière-Madeleine et Puy Roger, le tracé côtoie la ligne de crête de l'interfluve entre la vallée de la Benaize et celle de la Planche Arnaise. Cette position haute permet d'avoir des vues panoramiques en direction de la ZIP depuis la route. La trame bocagère reste peu étoffée ce qui renforce encore ces visibilitées et la ZIP apparaît distinctement au-dessus de l'horizon boisé. Le rapport entre la ZIP et le relief apparent du versant exposé sud de la vallée de la Benaize, reste plutôt équilibré aux environs de 1 pour 1. *Compte-tenu de la fréquentation de la route et de son importance locale ainsi que de son caractère rural qui peut contraster avec un projet éolien, la sensibilité est considérée comme modérée.*

### La D1 à l'est de l'AER

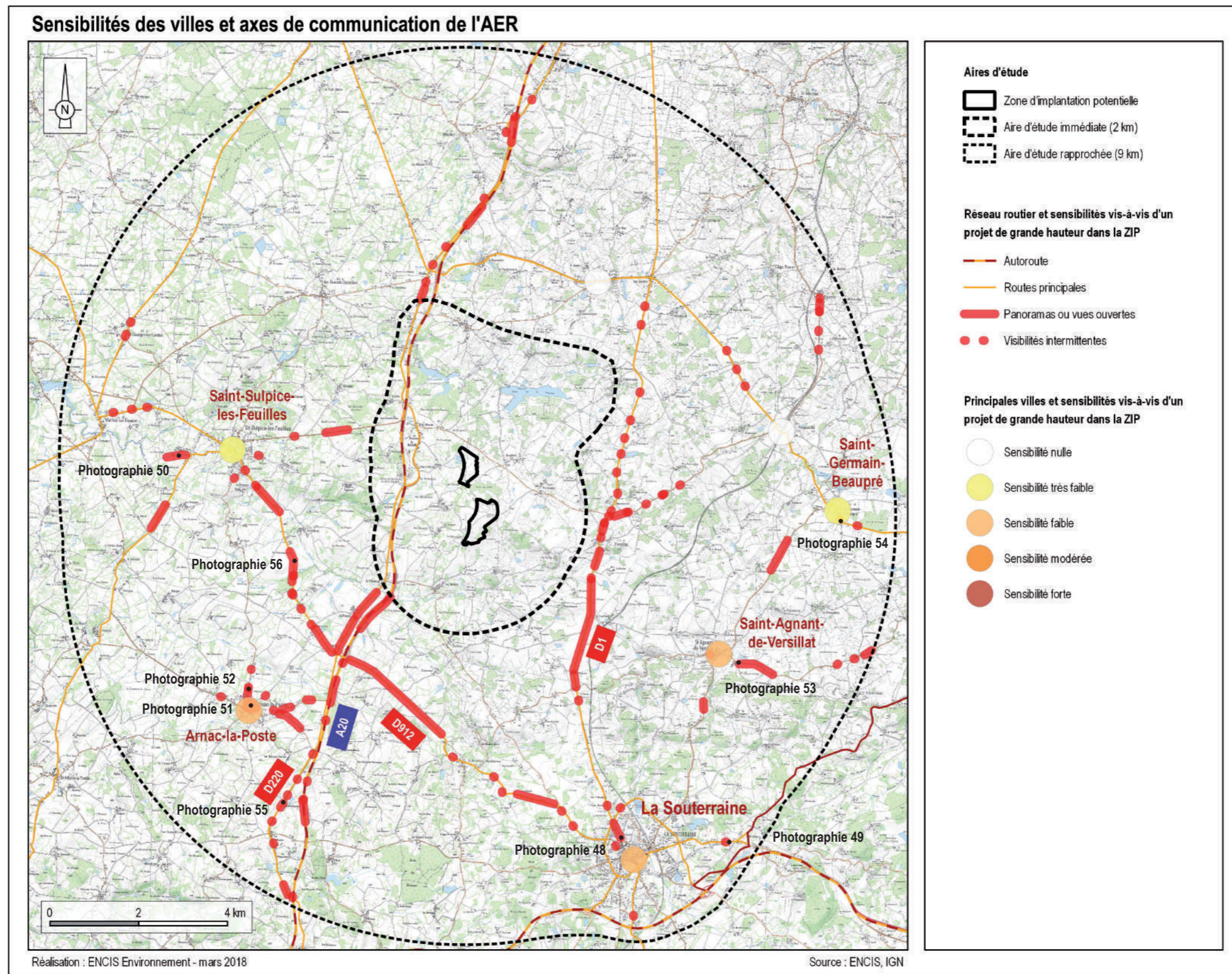
Cette route départementale semble plus secondaire par rapport à la D912. Elle relie la ville de La Souterraine avec différents villages et hameaux plus au nord. Un tronçon de visibilité assez important a été identifié le long de cet axe, il est situé entre le hameau des Gouttes et celui de Vareilles. La D1 parcourt un interfluve entre les vallées de la Benaize et de la Sédelle ainsi qu'une série de départ de cours d'eau. Cette

configuration permet d'ouvrir des vues relativement larges en direction de la ZIP située à environ 3 km en direction de l'ouest. De plus, la trame bocagère est relativement altérée dans ce secteur, ce qui ne permet pas d'atténuer les vues. *La sensibilité est considérée comme modérée.*

De manière générale, on observe un secteur où les visibilitées sont plus importantes : il s'agit du versant exposé nord de la vallée de la Benaize. Les routes principalement concernées sont la D220, la D912 ainsi que l'A20 dans une moindre mesure. Le tracé de la D1 est situé plus à l'est mais lorsque ce dernier suit la ligne de partage des eaux séparant la vallée de la Benaize à l'ouest et la Sédelle à l'est, les vues panoramiques en direction de la ZIP sont également possibles. Concernant les autres secteurs de l'AER, les filtres végétaux de boisements ponctuels et de la trame bocagère limitent les perceptions, qui restent partielles et intermittentes le long des axes de communication. *A l'échelle de l'AER, les sensibilités des lieux de vie et axes de communication sont faibles.*



Photographie 56 : Sur la partie la plus à l'ouest de la D912, à proximité de Piégut et Saint-Sulpice-les-Feuilles, la ZIP apparaît au-delà d'un léger relief.



Carte 17 : Perceptions visuelles depuis les principales villes et les axes de communication principaux de l'aire d'étude rapprochée.

### 3.3.3 Les éléments patrimoniaux de l'AER

#### 3.3.3.1 Les monuments historiques

L'aire d'étude rapprochée comprend 22 monuments historiques, dont neuf classés et 13 inscrits. Leur localisation apparaît sur la carte ci-contre. **La majeure partie des monuments inventoriés sont localisés à proximité de la ville de La Souterraine** : vestiges des anciennes fortifications, église Notre-Dame, anciens châteaux et manoirs, menhir et lanterne des morts. Les autres monuments de l'AER sont surtout localisés à proximités des bourgs et villages et l'on recense deux dolmens, sept églises, deux manoirs, une chapelle, une lanterne des morts, un logis ainsi qu'un château.

#### Vue générale des enjeux patrimoniaux de l'AER

Les monuments historiques les plus emblématiques et les plus reconnus de l'aire d'étude rapprochée sont ceux situés à proximité de La Souterraine avec la tour de Bridiers, l'église Notre-Dame ainsi que les vestiges des anciennes fortifications de la ville. Ils se concentrent dans la partie sud-est de l'AER.

Parmi les 22 monuments historiques, deux présentent des enjeux **forts**, sept des enjeux **modérés** et 13 des enjeux **faibles**.

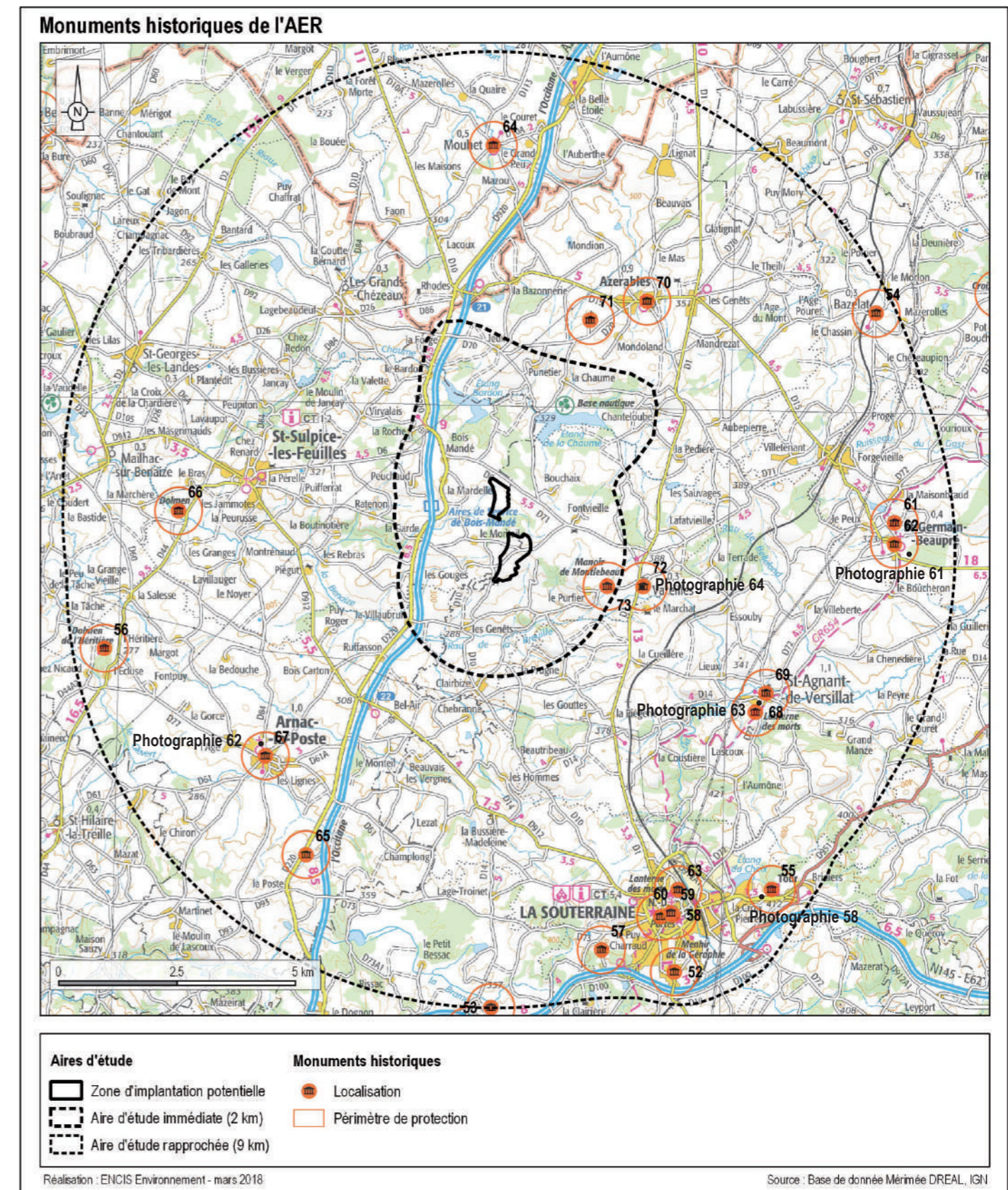
#### Vue générale des sensibilités patrimoniales de l'AER

La grande majorité des monuments historiques de l'AER ne présente que des sensibilités très faibles. En effet, ils sont pour la plupart situés dans des bourgs eux-même implantés dans des secteurs au bocage plus ou moins dense. Les rideaux d'arbres filtrent les visibilité, qui sont le plus souvent partielles, limitées à la partie haute de la ZIP, localisées à la périphérie des bourgs et donc en marge des édifices protégés.

Parmi les 22 monuments historiques de l'AER, un présente une sensibilité **modérée** et cinq une sensibilité **faible**. Les autres présentent des sensibilités **très faibles** ou **nulles**.

#### Description des monuments historiques présentant des enjeux modérés à forts ou des sensibilités faibles a minima

L'ensemble des monuments historiques est listé et décrit dans le tableau suivant. Néanmoins dans ce chapitre, nous décrirons plus précisément les éléments présentant des enjeux modérés à forts et ceux présentant des sensibilités faibles a minima.



Carte 18 : Monuments historiques de l'AER.

### Ancien château de Bridiers (MH n°55)

La tour de Bridiers est le vestige d'un ancien château médiéval. Elle a été restaurée récemment et se visite une partie de l'année. Malgré une ouverture au public partielle, c'est un site important en Creuse. Tous les étés, le site accueille la reconstitution d'une fresque historique qui reste le plus grand spectacle historique jamais réalisé en Limousin avec l'intervention de 600 bénévoles. Un jardin médiéval est situé en contrebas de la tour. D'une superficie de 1000 m<sup>2</sup>, il se compose de deux espaces distincts avec un potager (plantes alimentaires de l'époque) ainsi qu'un jardin d'agrément. Le monument et ses abords bénéficient donc d'une reconnaissance institutionnelle forte. Ils constituent un lieu de visite et sont aussi les supports de différentes manifestations, notamment en période estivale. *L'enjeu de ce monument est fort.*

Au sommet de la tour, un plancher de verre offre un large panorama sur les environs. Etant donné la hauteur de la tour, la ZIP sera perceptible. Comme il s'agit d'un lieu d'observation, de contemplation du paysage, un éventuel projet de grande hauteur constituera par conséquent un élément bien identifiable, même à cette distance (16,3 km). Depuis ce point de vue on distingue nettement le parc éolien de La Souterraine. *La sensibilité de ce monument est faible.*



Photographie 57 : Vue sur la tour de Bridiers et les jardins en contrebas depuis la D912A1.



Photographie 58 : Vue depuis le sommet de la tour de Bridiers en direction de la ZIP.



Photographie 59 : Vue en direction de la ZIP depuis le périmètre de protection de la tour de Bridiers, le long de la D912A1, et masquée en partie par les boisements (MH 55).

### Eglise Notre-Dame (MH n°59)

C'est au cœur du Limousin médiéval, alors en pleine expansion monastique, que l'abbaye Saint-Martial de Limoges entrepris de fonder un prieuré à la « Villa Sosteranea ». Au début du XI<sup>ème</sup> siècle, les moines bénédictins décident la construction d'une grande église près de ce hameau qui inclut un ancien sanctuaire déjà présent. L'église de part son architecture à l'apparence d'une forteresse : épaisseur de ses murs percés de longues et étroites fenêtres, importantes saillie de ses contreforts... (source : [www.lasouterraine.fr](http://www.lasouterraine.fr)). L'église Notre-Dame, de son vrai nom église paroissiale de l'Assomption-de-la-Très-Saint-Vierge, est un monument qui s'impose au visiteur dès son approche de la cité, c'est une halte pour les pèlerins de la route de Saint-Jacques-de-Compostelle. Elle est un monument emblématique de La Souterraine. *L'enjeu de ce monument est fort.*

Depuis les abords de l'église, la densité bâtie empêche les visibilitées en direction de la ZIP. Depuis le nord du périmètre de protection, rue Fernand Villard, la ZIP émerge au-dessus de l'horizon boisé, dans l'axe de la route. Une covisibilité indirecte entre le clocher et la ZIP est possible depuis le sommet de la tour de Bridiers. *La sensibilité de ce monument est très faible.*



Photographie 60 : Eglise Notre-Dame à La Souterraine (source : [www.lasouterraine.fr](http://www.lasouterraine.fr)).

### Chapelle de Saint-Germain-Beaupré (MH n°61)

Cette église très remaniée conserve une chapelle seigneuriale du début du XVI<sup>ème</sup> siècle. La forme du clocher est atypique et semble être une copie des tours du château voisin. La commune et le bourg de Saint-Germain-Beaupré est un lieu de passage et de halte des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle. *L'enjeu est modéré.*

Depuis le pied de l'église, la trame bâtie limite les visibilitées en direction de la ZIP. Des vues sur la ZIP ont été identifiées depuis la D15, au niveau de l'entrée est du bourg. Une covisibilité partielle avec le clocher apparaît depuis ce secteur. Une portion réduite de la partie supérieure de la ZIP apparaît au-dessus de l'horizon boisé. *La sensibilité est faible.*



Photographie 61 : Covisibilité partielle entre la ZIP et le clocher de l'église de Saint-Germain-Beaupré depuis la D15.

### Eglise Saint-Martial à Arnac-la-Poste (MH n°67)

L'église Saint-Martial à Arnac-la-Poste qui est datée du XI<sup>ème</sup> siècle, est un exemple reconnu d'église fortifiée dans le nord de la Haute-Vienne au cours du XV<sup>ème</sup> siècle (durant la guerre de Cent Ans). Elle possède des contreforts surmontés d'échauguettes cylindriques et conserve un reliquaire émaillé du XIII<sup>ème</sup> siècle. Une tour carrée, munie de créneaux et de mâchicoulis est l'unique témoin de l'existence d'une muraille qui faisait de l'église un véritable fort. *L'enjeu est modéré.*

Des vues en direction de la ZIP ont été identifiées depuis les abords de l'église. Elles restent filtrées par les platanes la majeure partie de l'année, lorsque les arbres sont recouverts de feuilles. Des visibilitées lointaines vers la ZIP sont possibles depuis la place du Champ de Foire en contrebas de l'église. La ZIP apparaît au-dessus des boisements à l'horizon mais reste masquée en partie. D'autres vues sont possibles depuis la partie nord du périmètre de protection de l'église, au niveau de l'avenue de la République et de la rue de la Liberté. La ZIP apparaît distinctement au-dessus de la trame bocagère qui recouvre de légers reliefs situés au nord-est. Une covisibilité entre la ZIP et le clocher apparaît au niveau de la D84 mais avec un angle visuel élevé d'environ 130° entre les deux éléments n'entraînant pas de concurrence visuelle. *La sensibilité est faible.*





Photographie 62 : Vue en direction de la ZIP, filtrée par les branchages des platanes, depuis le pied de l'église Saint-Martial à Arnac-la-Poste.

### Lanterne-des-morts à Saint-Agnant-de-Versillat (MH n°68)

Les lanternes des morts sont des édifices funéraires que l'on retrouve dans de nombreux secteurs du Limousin. Une lampe allumée à l'intérieur était supposée servir de guide aux défunts. *L'enjeu est faible.*

La lanterne des morts de Saint-Agnant-de-Versillat est implantée dans le cimetière du bourg. Des vues panoramiques sur la campagne environnante sont possibles ainsi qu'en direction de la ZIP qui apparaît masquée en partie par des boisements situés à proximité du cimetière ainsi que par quelques collines à l'ouest. *La sensibilité est faible.*

### Eglise Saint-Agnant (MH n°69)

La construction de l'église St-Agnant a débuté vers 1100 avec le chœur et le portail qui présente d'intéressants chapiteaux sculptés. Au XIV<sup>ème</sup> siècle l'édifice est partiellement fortifié, le clocher à quatre pans est érigé, et la nef rénovée. Un tabernacle doré du XIII<sup>ème</sup> siècle est présent à l'intérieur. Sur la place de l'église se dresse une grosse pierre. Il s'agit d'une ancienne borne indiquant le carrefour des trois grandes

provinces de la Marche, du Berry et du Poitou (source : Office de Tourisme du Pays Sostranien). *L'enjeu est modéré.*

Depuis le pied de l'église, la ZIP est masquée par le bâti du centre bourg. Des vues ont été identifiées depuis la limite est du bourg, au niveau de la D14. Une covisibilité entre la ZIP et le clocher de l'église peut apparaître depuis ce secteur. Une autre covisibilité très partielle entre ces mêmes éléments est possible depuis le cimetière avec un angle séparant les deux éléments dans le champ de vision qui reste élevé à environ 90°. *La sensibilité est faible.*



Photographie 63 : Depuis le cimetière de Saint-Agnant-de-Versillat, une covisibilité apparaît entre deux monuments historiques et la ZIP qui reste largement masquée par des boisements contigus au cimetière.

### Eglise Saint-Pardoux à Vareilles (MH n°72)

Le patronage de l'église appartenait à l'évêque de Limoges. L'église, formée d'un clocher-porche, est composée d'une nef de trois travées, dont la dernière forme chœur à chevet droit (source : base Mérimée du Ministère de la Culture). L'édifice a été fortifié au XIV<sup>ème</sup> ou XV<sup>ème</sup> siècle. *L'enjeu est modéré.*

Depuis l'entrée sud de Vareilles, la ZIP apparaît assez distinctement vers l'ouest au-dessus d'un léger relief qui en masque la partie inférieure. Depuis ce secteur, une covisibilité assez importante entre l'église et la ZIP est possible. La trame bocagère, même altérée, atténue en partie ces vues sur la ZIP. *La sensibilité est modérée.*



Photographie 64 : Depuis l'entrée sud du bourg, des covisibilités importantes apparaissent entre l'église et la ZIP mais aussi avec les bâtiments communaux.

Inventaire des monuments historiques de l'aire d'étude rapprochée								
N°	Départ.	Commune	Nom	Commentaire	Protection	Enjeu	Sensibilité	Distance à la ZIP en km
52	23	LA SOUTERRAINE	Menhir dit de la Gérafie	Le menhir est situé au sud de l'urbanisation de la Souterraine, au bord de la D1. Le contexte bâti empêche toute visibilité vers la ZIP. Il n'y a pas de covisibilité recensée	Classé	Faible	Nulle	9,0
53	23	SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE	Manoir de Lavaud	Implanté sur une butte, les visibilités sont filtrées par les boisements.	Inscrit	Faible	Nulle	9,0
54	23	BAZELAT	Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul	Le relief et la végétation empêchent les vues vers la ZIP depuis le monument. Au sud du périmètre de protection, des visibilités apparaissent au-dessus du linéaire boisé, sans covisibilité possible.	Inscrit	Faible	Nulle	8,6
55	23	LA SOUTERRAINE	Ancien château de Bridiers	Le château est implanté sur une butte et bordé des boisements des Roudets au nord. La tour, culminant à 30 mètres de haut, est accessible au public et offre une vue panoramique sur les environs : des visibilités sur la ZIP sont possibles. La masse arborée empêche les visibilités depuis les abords du site.	Classé	Fort	Faible	8,6
56	87	ARNAC-LA-POSTE	Dolmen de l'Héritière	Inséré dans un contexte intimiste bocager, les différents rideaux d'arbres masquent les vues vers la ZIP. Il n'y a pas de covisibilité recensée.	Classé	Faible	Nulle	8,3
57	23	LA SOUTERRAINE	Manoir de Châteaurenaud	Le manoir est positionné sur une légère butte. Cependant le relief vallonné masque la ZIP.	Inscrit	Faible	Nulle	8,1
58	23	LA SOUTERRAINE	Porte de ville dite Porte Saint-Jean	Le contexte bâti dense empêche toute visibilité depuis le monument et ses abords immédiats. Une covisibilité indirecte entre le monument et la ZIP apparaît depuis le sommet de la tour de Bridiers.	Classé	Modéré	Nulle	7,9
59	23	LA SOUTERRAINE	Eglise Notre-Dame	Implantée en plein centre historique de La Souterraine, l'église Notre-Dame est un monument emblématique de la ville s'imposant à la vue, dès lors que l'on s'approche de la cité. C'est une halte pour les pèlerins de la route de Saint-Jacques-de-Compostelle. Depuis les abords de l'église, la densité bâtie empêche les visibilités sur la ZIP. Depuis le nord du périmètre de protection, rue Fernand Villard, la ZIP émerge au-dessus de l'horizon boisé, dans l'axe de la route. Une covisibilité indirecte entre le monument et la ZIP est également possible depuis le sommet de la tour de Bridiers.	Classé	Fort	Très faible	7,8
60	23	LA SOUTERRAINE	Porte de Puy-Charraud et restes de remparts	Cette porte est intégrée dans le contexte bâti et ne se démarque pas en hauteur. Il n'y a pas de visibilité possible.	Inscrit	Faible	Nulle	7,8
61	23	SAINT-GERMAIN-BEAUPRE	Château	Le château est inséré dans un écrin paysager arboré au bord de l'étang carré. Le relief et les différents rideaux boisés forment des masques qui empêchent les visibilités.	Classé	Modéré	Nulle	7,7
62	23	SAINT-GERMAIN-BEAUPRE	Eglise Saint-Germain	En arrivant à Saint-Germain-Beaupré depuis le sud-est, via la D15, une covisibilité très partielle apparaît entre la silhouette du bourg ponctuée par le clocher de l'église, et la ZIP qui émerge faiblement à gauche de l'axe de la route, au-dessus de la masse boisée.	Inscrit	Modéré	Très faible	7,7
63	23	LA SOUTERRAINE	Lanterne des Morts	La lanterne des morts est implantée au centre du cimetière de la Souterraine dans un écrin végétal formé par de l'art topiaire. Ces buis taillés limitent la perception de la lanterne. La distance et la masse végétalisée masquent les visibilités sur la ZIP. Une covisibilité indirecte est possible depuis le sommet de la tour de Bridiers.	Inscrit	Faible	Très faible	7,8
64	36	MOUHET	Eglise Saint-Pierre	Implantée au sein du bourg de Mouhet, à proximité de l'Anglin, l'encaissement empêche les visibilités. Le bocage suffit à filtrer les covisibilités depuis les points plus hauts aux alentours.	Inscrit	Faible	Nulle	7,0

65	87	ARNAC-LA-POSTE	Logis de Montmagnier	Le logis borde la départementale D220 et la ZIP est située dans l'axe de la voie. La végétation arborée le long de l'axe viaire filtre une grande partie des visibilitées. Une covisibilité reste possible depuis la départementale, au niveau du panneau d'indication du lieu-dit, en arrivant par le sud.	Partiellement Inscrit	Faible	Très faible	7,0
66	87	SAINT-SULPICE-LES-FEUILLES	Dolmen dit des Bras	Inséré dans un contexte boisé, à proximité du cours de la Benaize, aucune vue sur la ZIP n'est identifiée.	Classé	Faible	Nulle	6,6
67	87	ARNAC-LA-POSTE	Eglise Saint-Martial	Depuis le pied de l'église, une visibilité pourrait être possible mais les platanes place du champ de Foire filtrent les vues. Depuis la place du champ de Foire, La ZIP est partiellement visible au-dessus de la végétation. Depuis la rue terres du cimetière, à la limite est du périmètre de protection, la ZIP apparaît au-dessus du linéaire boisé : l'église se trouve alors dans le dos de l'observateur et il n'y a pas de covisibilité recensée.	Inscrit	Modéré	Faible	6,1
68	23	SAINT-AGNANT-DE-VERSILLAT	Lanterne des Morts	La lanterne des morts est implantée au centre du cimetière, au sud du bourg de Saint-Aignant. Depuis ce point haut, une vue sur la ZIP sud est possible.	Inscrit	Faible	Faible	5,8
69	23	SAINT-AGNANT-DE-VERSILLAT	Eglise Saint-Aignant	Depuis le pied de l'église la trame bâtie ne permet pas d'échappée visuelle. Depuis la butte, au niveau du cimetière, une covisibilité pourrait apparaître entre le clocher de l'église et la ZIP sud. Depuis la D14, à l'ouest de la ville, une covisibilité entre le clocher de l'église et la ZIP apparaît.	Inscrit	Modéré	Faible	5,8
71	23	AZERABLES	Chapelle du château de Montjouan	Bien qu'implantée sur un point haut, les rideaux d'arbres filtrent les visibilitées vers la ZIP. Il n'y a pas de covisibilité recensées.	Inscrit	Faible	Nulle	3,9
72	23	VAREILLES	Eglise Saint-Pardoux	L'église est implantée à proximité de la D1, dans un contexte bâti. Depuis le pied de l'église, la trame bâtie limite les visibilitées. Au nord du périmètre de protection, depuis la D1, la route en léger surplomb permet d'apercevoir la silhouette du bourg. Une covisibilité est alors possible entre le clocher de l'église et la ZIP qui apparaît à travers la végétation. Au sud du périmètre de protection, toujours depuis la D1, une covisibilité avec la silhouette de l'église et la ZIP est recensée.	Inscrit	Modéré	Modérée	2,5

Tableau 7 : Inventaire des monuments historiques de l'aire d'étude rapprochée.

### 3.3.3.2 Les sites protégés : sites inscrits et classés, sites patrimoniaux remarquables, sites UNESCO

Aucun site protégé ou site patrimonial remarquable n'a été recensés dans l'AER.

### 3.3.3.3 Les sites emblématiques et le patrimoine inventorié

Cinq sites emblématiques ont été recensés dans l'AER. Ils sont localisés sur la carte ci-contre.

#### Vallée de la Benaize encaissée et boisée

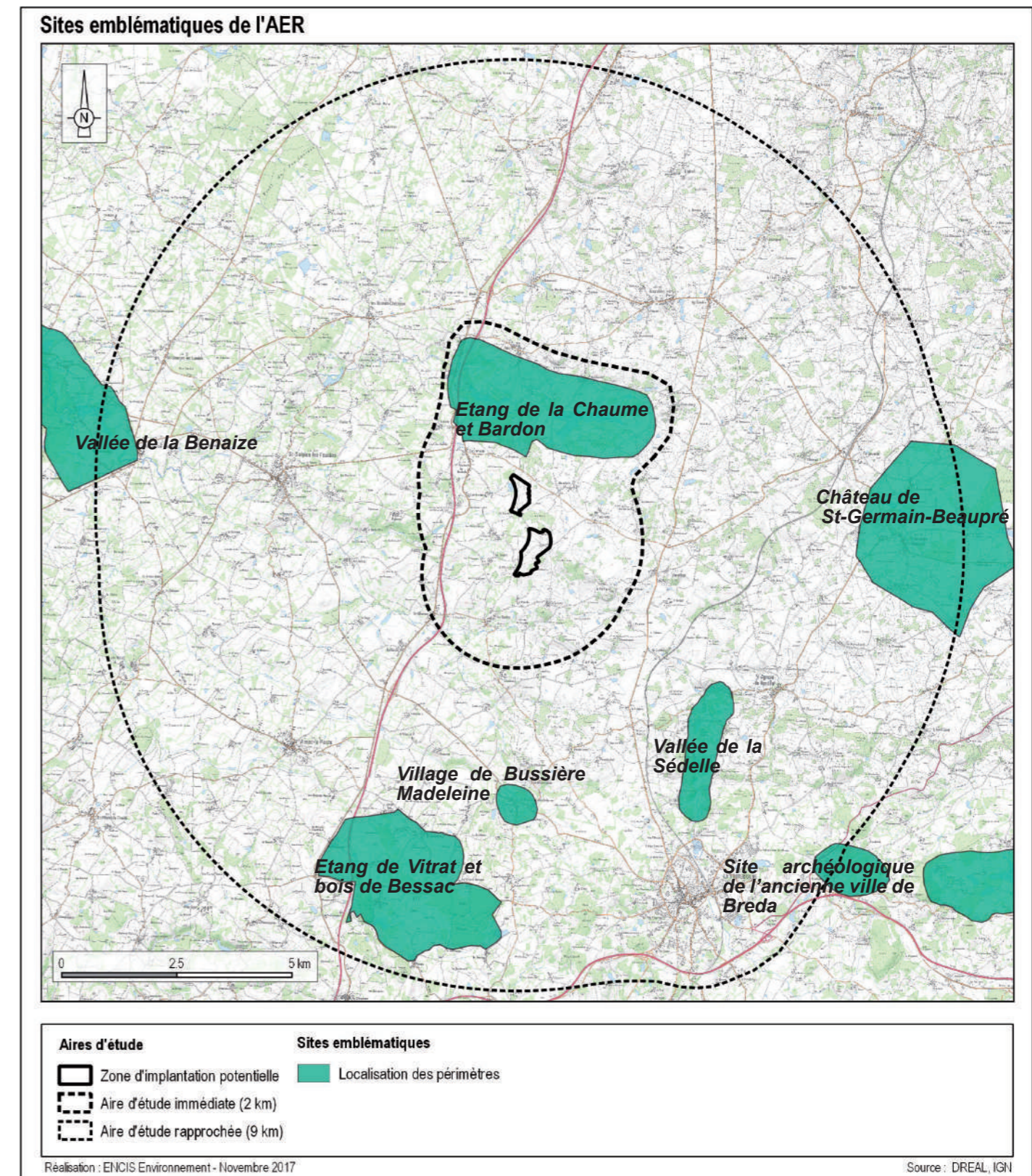
La Benaize prend sa source à proximité de la Souterraine. Elle forme le lac Mondon, près de Cromac, puis s'écoule par un couloir étroit, après avoir récupéré les eaux du Glévert. Elle prend un caractère tumultueux, sinuant entre les rochers. Une cascade est à l'origine du Pot Bouillant, un courant tourbillonnant. Entre Jouac et Cromac, son cours est ponctué de plusieurs éléments remarquables : abri sous roche du Pont du Loup, cavités naturelles de la marmite et du Pas de Boeuf... Ses pentes boisées laissent apparaître des affleurements rocheux. Cette vallée possède à la fois un intérêt écologique (ZNIEFF), paysager et pittoresque. Elle est reconnue localement et est signalée par les offices de tourisme (office de tourisme du Limousin en marche, CDT87). Deux circuits de randonnée empruntent une partie de la vallée ainsi que ces abords (circuit du pot Bouillant et circuit de la vallée de la Benaize). Néanmoins, le caractère encaissé du site ne permet aucune vue en direction de la ZIP depuis le périmètre du site. *L'enjeu est modéré et la sensibilité est nulle.*

#### Château de Saint-Germain Beaupré, parc et campagne

Le site intègre le château datant du XVI<sup>ème</sup> siècle et classé monument historique (MH n°13). Il comprend également l'église Saint-Germain (MH n°12). Depuis la D15, la ZIP apparaît quasiment dans l'axe de la route. Ces perceptions restent limitées par la présence de la trame bocagère. *La sensibilité est très faible.*

#### Etang de Vitrat et bois de Bessac

Le site est localisé le long de la vallée de la Brame et composé d'éléments paysagers variés : étangs, zones humides et boisements. Dans ce secteur, la vallée est peu encaissée et l'importance des structures végétales du site et de ses abords ne permet aucune visibilité sur la ZIP depuis le bord de l'étang et au cœur du site. Cependant, depuis les rebords, des visibilitées sont observées. Depuis le nord du site, au niveau de l'autoroute, la ZIP émerge entre la végétation. Depuis la D73 traversant le site d'est en ouest et depuis la route reliant la D73 à la D61, au nord-est du site, la ZIP apparaît au gré des ouvertures dans le bocage. *L'enjeu est modéré et la sensibilité est faible.*



Carte 19 : Sites emblématiques de l'AER.



Photographie 65 : Vue en direction de la ZIP depuis le site emblématique de l'étang de Vitrat et bois de Bessac permise grâce à une ouverture visuelle à travers la trame bocagère.

#### Village de la Bussière-Madelaine

Bussière-Madelaine est un village à l'architecture rurale traditionnelle situé dans la Basse Marche et implanté sur une légère butte. Depuis le centre du bourg, le contexte bâti empêche les visibilitées. Des vues en direction de la ZIP ont été identifiées depuis la D912 à la sortie ouest du village où la ZIP sud peut être perceptible à travers la végétation. La topographie et le contexte bocager ne permettent aucune vue vers la ZIP depuis les autres secteur. *La sensibilité est très faible.*

#### Vallée de la Sédelle, de Bousseresse au moulin de Chansaud

Le périmètre du site emblématique concerne une portion de vallée qui comporte plusieurs moulins, où le cours de la Sédelle est très sinueux. Aucune vue en direction de la ZIP n'a été identifiée depuis le centre du site. Des visibilitées sont possibles depuis une route locale située entre les hameaux de l'Aumône et de la Coustière. *La sensibilité est très faible.*

Inventaire des sites emblématiques de l'aire d'étude éloignée							
Départ.	Commune	Nom	Commentaire	Protection	Enjeu	Sensibilité	Distance à la ZIP en km
87	MAILHAC-SUR-BENAIZE, CROMAC, JOUAC, SAINT-MARTIN-LE-MAULT	Vallée de la Benaize encaissée et boisée	Etant donné son relief encaissé, la vallée ne permet que des vues rapprochées, les vues lointaines sont filtrées par le bocage et il n'y a pas de visibilité possible.	-	Modéré	Nulle	8,1
23	SAINT-GERMAIN-BEAUPRÉ, SAINT-AGNANT-DE-VERSILLAT	Château de St-Germain-Beaupré, Parc et campagne parc	Depuis la D15, la ZIP apparaît quasiment dans l'axe de la route. Ces perceptions restent limitées par la présence de la trame bocagère.	MH Classés	Modéré	Très faible	6,6
23 et 87	SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE, LA SOUTERRAINE, ARNAC-LA-POSTE	Etang de Vitrat et bois de Bessac	La vallée de la Brame est peu encaissée mais l'importance des structures végétales du site et de ses abords ne permet aucune visibilité sur la ZIP depuis le bord de l'étang et au cœur du site. Cependant, depuis les rebords, des visibilitées sont observées. Depuis le nord du site, au niveau de l'autoroute, la ZIP émerge entre la végétation. Depuis la D73 traversant le site d'est en ouest et depuis la route reliant la D73 à la D61, au nord-est du site, la ZIP apparaît au gré des ouvertures dans le bocage.	-	Modéré	Faible	5,6
23	LA SOUTERRAINE	Village de La Bussière-Madeleine	Depuis le centre du village, le contexte bâti empêche les visibilitées. Des vues en direction de la ZIP ont été identifiées depuis la D912 à la sortie ouest du village, où la ZIP sud peut être perceptible à travers la végétation. La topographie et le contexte bocager ne permettent aucune vue vers la ZIP depuis les autres secteur.	-	Modéré	Très faible	4,5
23	SAINT-AGNANT-DE-VERSILLAT, LA SOUTERRAINE	Vallée de la Sédelle, de Bousseresse au moulin de Chansaud	La vallée est légèrement encaissée mais depuis une route locale entre les hameaux de l'Aumône et de la Coustière, la ZIP émerge légèrement au-dessus de la végétation arborée.	-	Modéré	Très faible	4,5

Tableau 8 : Inventaire des sites emblématiques de l'aire d'étude rapprochée.

### 3.3.4 Les sites touristiques de l'AER

Cet inventaire permet de retrouver, en plus du patrimoine répertorié et protégé qui attire de nombreux touristes, différents sites et circuits touristiques dans l'aire d'étude rapprochée.

10 sites touristiques ont été inventoriés dans l'AER (cf. carte ci-contre et tableau page suivante). Il s'agit pour une grande partie d'entre eux de monuments tels que des églises, châteaux et dolmens (protégés ou non), manoirs et d'activités de plein air (randonnée, jardin botanique).

#### Description des sites touristiques importants de l'AER

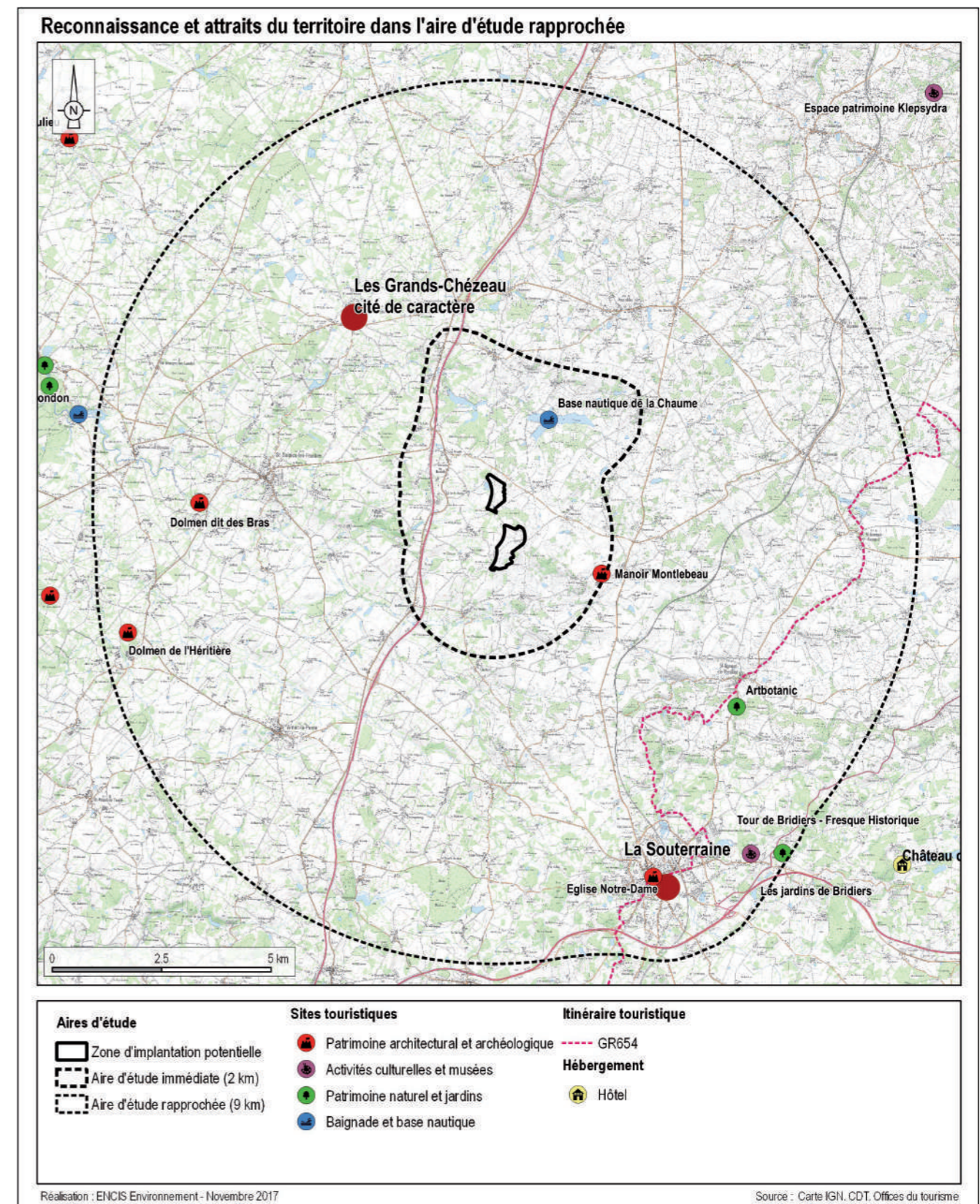
Les sites touristiques majeurs de cette aire d'étude se concentrent autour de la tour de Bridiers. Ils comprennent la tour et sa motte féodale, les jardins médiévaux et le site archéologique de l'ancienne ville de Breda (voir description des sites emblématiques au paragraphe 3.2.2.5.). Le site de Bridiers accueille plusieurs manifestations durant l'année et en particulier durant l'été avec la reconstitution d'une fresque historique ainsi que le feu d'artifice du 14 juillet. Ce site est protégé au titre des monuments historiques. Sa sensibilité est étudiée au chapitre correspondant (3.3.3.1.). *Pour rappel, ce site présente un enjeu fort et sa sensibilité est faible.*

D'un point de vue touristique, le site de Bridiers est à mettre en lien avec la ville de La Souterraine qui comporte plusieurs éléments patrimoniaux tels que l'église ou les restes de fortifications datant de l'époque médiévale. Enfin, le tracé du GR 654 traverse certains d'entre-eux ou passe à proximité permettant de faire le lien avec cet ensemble patrimonial et touristique et de proposer ainsi une offre touristique assez variée.

Les autres éléments touristiques du périmètre d'étude sont assez dispersés tels que les dolmens de l'Héritière ou des Bras. Plus localement, ils sont souvent connectés entre-eux par un itinéraire de randonnée pédestre inscrit au schéma départemental des itinéraires de randonnée (PDIPR Haute-Vienne et Creuse).

On note également le bourg des Grands-Chézeaux indiqué comme Cité de Caractère par l'Agence Départementale du Tourisme de la Haute-Vienne (CDT 87). *L'enjeu reste faible* car bien qu'indiqué, il ne constitue pas un pôle touristique majeur dans le secteur. Depuis l'intérieur du bourg, les vues en direction de la ZIP sont masquées par le bâti. Quelques visibilité ont été identifiées depuis l'entrée est, au niveau de la D26, bien que plus de la moitié de la ZIP reste masquée par un léger relief au sud du bourg. *La sensibilité est très faible.*

Tous les autres sites touristiques inventoriés dans cette aire d'étude présentent des sensibilités très faibles ou nulles.



Carte 20 : Sites touristiques de l'aire d'étude rapprochée.

Inventaire des sites touristiques de l'aire d'étude rapprochée							
Départ.	Commune	Nom	Commentaire	Protection	Enjeu	Sensibilité	Distance à la ZIP en km
23	LA SOUTERRAINE	Les jardins de Bridiers	Voir site emblématique du site archéologique de l'ancienne ville de Breda, mottes féodales et restes du donjon du château de Bridiers	Site emblématique et MH classé	Modéré	Très faible	9,1
23	LA SOUTERRAINE	Tour de Bridiers - Fresque Historique	Le château est implanté sur une butte et bordé des boisements des Roudets au nord. La tour, culminant à 30 mètres de haut, est accessible au public et offre une vue panoramique sur les environs : des visibilitées sur la ZIP sont possibles. La masse arborée empêche les visibilitées depuis les abords du site.	Site emblématique et MH classé	Modéré	Très faible	8,6
87	ARNAC-LA-POSTE	Dolmen de l'Héritière	Inséré dans un contexte intimiste bocager, les différents rideaux d'arbres masquent les vues vers la ZIP. Il n'y a pas de covisibilité recensée.	MH classé	Faible	Nulle	8,4
23	LA SOUTERRAINE	Village étape de la Souterraine	Depuis le centre historique, le contexte bâti dense limite les visibilitées. Depuis la périphérie, des vues sont possibles.	-	Modéré	Très faible	8,2
23	LA SOUTERRAINE	Eglise Notre-Dame	Implantée en plein centre historique de La Souterraine, l'église Notre-Dame est un monument emblématique de la ville s'imposant à la vue, dès lors que l'on s'approche de la cité. C'est une halte pour les pèlerins de la route de Saint-Jacques-de-Compostelle. Depuis les abords de l'église, la densité bâtie empêche les visibilitées sur la ZIP. Depuis le nord du périmètre de protection, rue Fernand Villard, la ZIP émerge au-dessus de l'horizon boisé, dans l'axe de la route. Une covisibilité indirecte entre le monument et la ZIP est également possible depuis le sommet de la tour de Bridiers.	MH classé	Modéré	Très faible	7,8
87	SAINT-SULPICE-LES-FEUILLES	Dolmen dit des Bras	Inséré dans un contexte boisé, à proximité du cours de la Benaize, aucune vue sur la ZIP n'est identifiée.	MH classé	Faible	Nulle	6,6
23	SAINT-AIGNANT-DE-VERSILLAT	Artbotanic	Jardin botanique de 3 ha aménagé dans un relief naturel et végétalisé en préservant des arbres centenaires. Les structures végétales masquent toute visibilité vers la ZIP.	-	Faible	Nulle	6,1
23	LA SOUTERRAINE, SAINT-GERMAIN-BEAUPRE	GR 654	Le relief vallonné et les différents rideaux d'arbres masquent les visibilitées.	-	Modéré	Nulle	5,1
23	LES GRANDS-CHEZEUX	Cité de caractère des Grands Chézeaux	Ce bourg possède de nombreuses maisons privées à l'architecture remarquable : maisons bourgeoises, maison à guitarde. Depuis l'intérieur du bourg, le relief et le contexte bâti masquent les vues.	-	Faible	Très faible	4,7

Tableau 9 : Inventaire des sites touristiques de l'aire d'étude rapprochée.



### 3.4 Les enjeux et sensibilités de l'aire immédiate

L'aire immédiate est l'aire d'étude des perceptions visuelles et sociales du « paysage quotidien ». Le futur parc éolien y sera vécu dans sa globalité (éoliennes et aménagements connexes) depuis les espaces habités et fréquentés proches de la zone d'étude du projet. Les éléments composant les structures paysagères et les motifs indépendants (ex : arbre isolé...) seront décrits et analysés. Les sensibilités des espaces vécus (habitations, réseau viaire, sites touristiques, etc.) et des éléments patrimoniaux vis-à-vis du site d'implantation du projet seront également soulignées.

Le périmètre retenu pour l'analyse de l'aire immédiate est de 2 km autour de la ZIP.

#### 3.4.1 La description des structures et motifs paysagers

##### *Le relief*

Le territoire de l'AEI est marqué par une succession de vallons orientés est-ouest. Celui au nord, qui comprend les étangs de la Chaume et Bardon est le plus évasé. Les espaces interfluviaux suivent la même direction, parcourus par trois principales lignes de crête. La première est située au niveau de la limite nord, la seconde est parcourue par la D71 et partage l'AEI en deux. La dernière ligne de crête est située légèrement au sud de la précédente et matérialise la ligne de partage des eaux entre le ruisseau de la Garde et celui de la Breuille, qui se jette ensuite dans la Benaize. Les zones sud et nord de la ZIP s'inscrivent au sud des deux lignes de crêtes décrites précédemment. Elles se positionnent sur les versants exposés sud de ces vallons secondaires.

##### *Les cultures*

La majeure partie du territoire de l'AEI est occupé par des prairies, liées à des pratiques d'élevage bovin extensif. Ces prairies sont associées à des cultures annuelles, qui correspondent principalement à des cultures fourragères pour l'alimentation du bétail. Les pâtures et prés de fauche occupent principalement les versants des vallons et les secteurs où le relief est plus accidenté, tandis que les cultures annuelles sont implantées sur les secteurs les plus plans, notamment sur les espaces de replat des interfluves, permettant un travail mécanique facilité.

##### *Les boisements*

Les boisements sont principalement composés de feuillus, avec une dominante de chêne. La partie nord de l'AEI est la plus boisée, en particulier le versant situé au sud des étangs de la Chaume et Bardon. Les autres boisements sont de taille plus réduite et s'imbriquent dans la trame bocagère dont ils se distinguent peu en termes d'essences (chênes, érables, charmes, etc.). Les haies bocagères sont ici bien conservées. Elles sont composées principalement de chênes, accompagnés d'arbres de moyenne envergure (frênes, érables) et d'une strate arbustive parfois très dense.

##### *Le bocage*

Si elles accompagnent encore quelques limites parcellaires ou bordent certaines routes, les structures bocagères sont relativement dégradées. On les retrouve soit sous forme d'alignements de chênes de haut jet assez disparates, soit sous forme de ronciers d'où émergent quelques arbustes. Dans les perceptions visuelles, le reliquat bocager sous forme de chênes de haut jet joue le rôle d'écran perméable étant donné sa densité faible.

##### *Les rivières*

Les principaux cours d'eau dans l'AEI sont les ruisseaux de la Chaume au nord et de la Breuille au sud. Toutes deux s'écoulent suivant un axe est / ouest. Ils délimitent un interfluve principal qui partage l'AEI en deux suivant un axe est-ouest. Cet interfluve est lui-même parcouru par le ruisseau de la Garde, de taille modeste, et qui s'écoule en direction de l'ouest. Le réseau hydrographique est plus développé au nord, il alimente deux grands étangs : celui de la Chaume et Bardon.

##### *Les routes et les chemins*

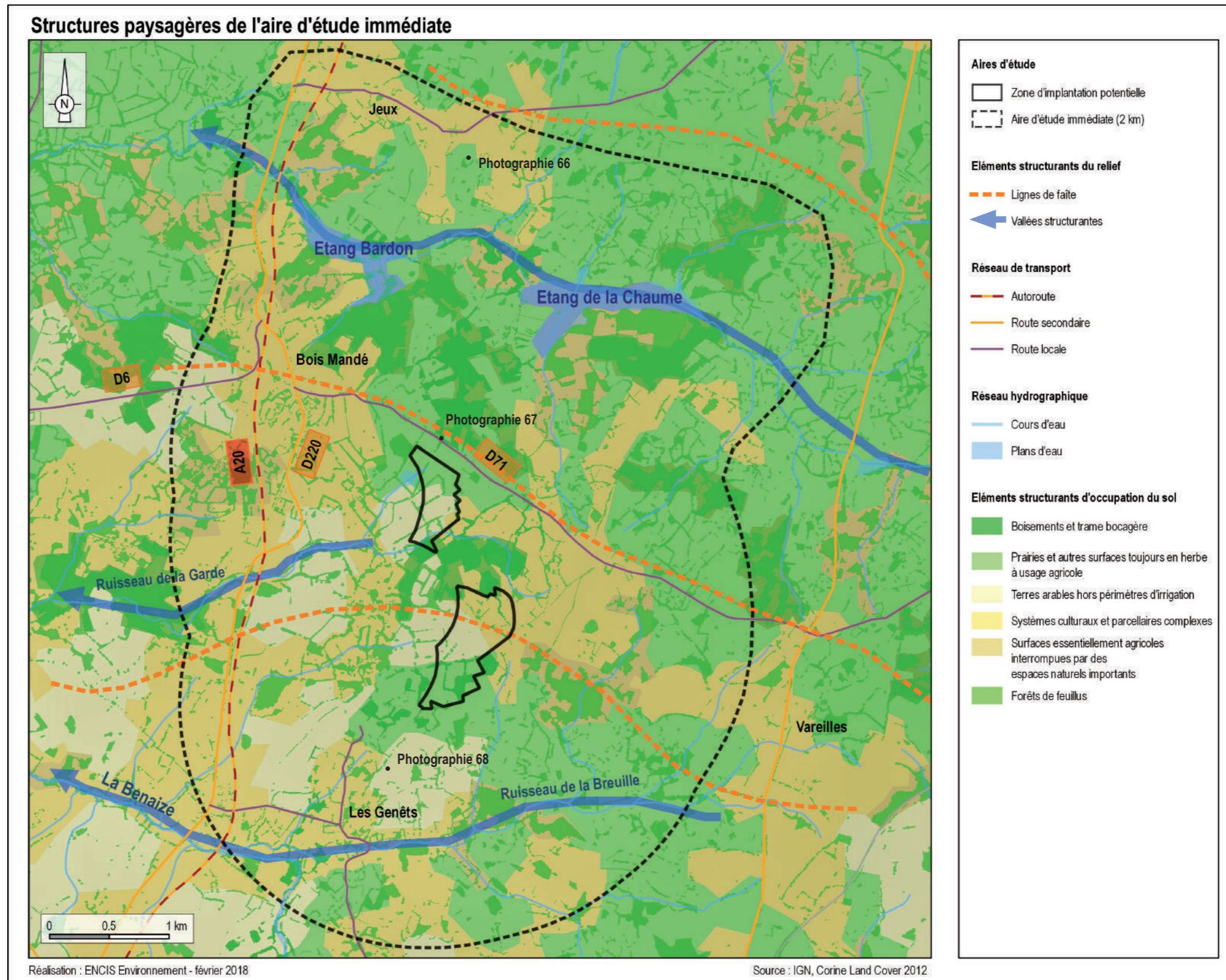
Les deux routes principales : A20 et D220 parcourent l'AEI selon un axe sud-nord. Elles créent une limite physique assez nette entre la partie ouest et est de l'AEI. Le relief général étant plutôt orienté est-ouest, elles croisent alternativement les fonds de vallées et les interfluves. Des visibilitées lointaines sur le paysage peuvent être possibles dans le deuxième cas de figure. Ces deux axes sont reliés à des routes départementales dont les principales suivent une orientation est-ouest. Des itinéraires secondaires qui suivent des tracés souvent plus sinueux assurent les liaisons avec les villages et hameaux. Un important maillage de chemins agricoles parcourt le territoire. Ces derniers sont larges et pour la plupart carrossables. Une partie de ces itinéraires sont balisés : plusieurs circuits de VTT parcourent l'aire d'étude.

##### *L'habitat*

L'AEI est composé de plusieurs hameaux importants qui comptent souvent entre 20 et 30 habitations. Ils se répartissent essentiellement en limite nord, le long de l'A20 et de la D220 ou à proximité, ainsi qu'au sud de l'AEI.

##### *Les motifs repères*

Mis à part l'arbre qui est omniprésent dans le paysage et sous des formes variées, les motifs repères restent assez ponctuels dans le paysage. On note cependant quelques châteaux d'eau, des antennes radiophoniques ainsi que le parc éolien de La Souterraine qui apparaît depuis les points de vue les plus hauts de l'AEI.



Carte 21 : Structures paysagères et éléments de paysage de l'AEI.



Photographie 66 : Depuis les routes qui longent le versant exposé sud du vallon de la Chaume, les vues s'ouvrent assez largement sur la vallée.



Photographie 67 : Vue en direction de la ZIP nord depuis les abords de la D71 qui suit la ligne de crête sur un espace d'interfluve.



Photographie 68 : Depuis les vallons secondaires, les vues lointaines sont limitées par de petits boisements, la trame bocagère et les effets du relief (vue au niveau de la sortie est du hameau des Genêts).

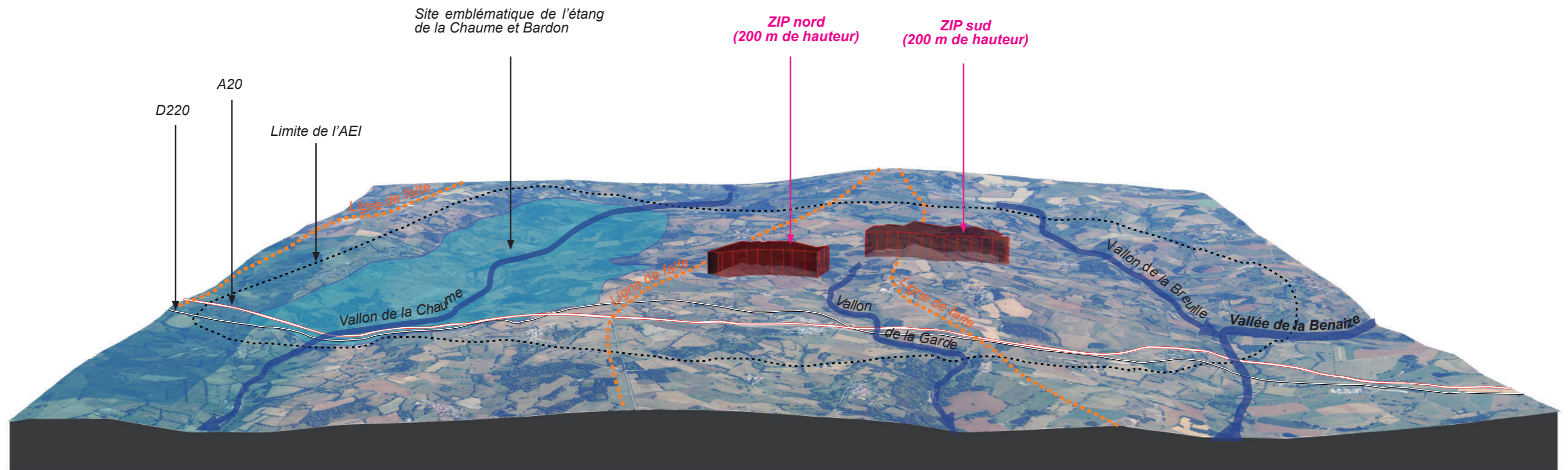


Figure 5 : Bloc diagramme illustrant les relations entre les principales structures paysagères de l'AEI et les secteurs sud et nord de la ZIP. Pour des raisons de lisibilité du bloc, le rapport hauteur / longueur a été modifié (h=lx3).



*L'A20 est un élément marquant du paysage de l'AEI*



*Trame bocagère irrégulière aux ambiances de campagne-parc*



*Les arbres isolés ponctuent le paysage*



*L'activité agricole d'élevage est prépondérante*



*La D220 à proximité de l'A20*



*La trame bocagère est complétée par une multitude de petits boisements*



*Dialogue entre une route et la trame bocagère près de l'étang de la Chaume*



*Habitat traditionnel au hameau de Punetier*



*Les routes secondaires serpentent au travers d'une succession de vallonnements*



*L'eau est un motif récurrent, sous forme de ruisseaux ou d'étangs*



*Un maillage dense de chemins agricoles relie ferme, habitat et parcelles d'exploitation*



*Les hameaux mêlent habitat traditionnel et constructions plus récentes*

*Photographie 69 : Les motifs paysagers de l'AEI*

### 3.4.2 Les espaces vécus

L'AEI englobe de nombreux hameaux localisés sur la carte suivante.

#### 3.4.2.1 Les perceptions depuis les hameaux

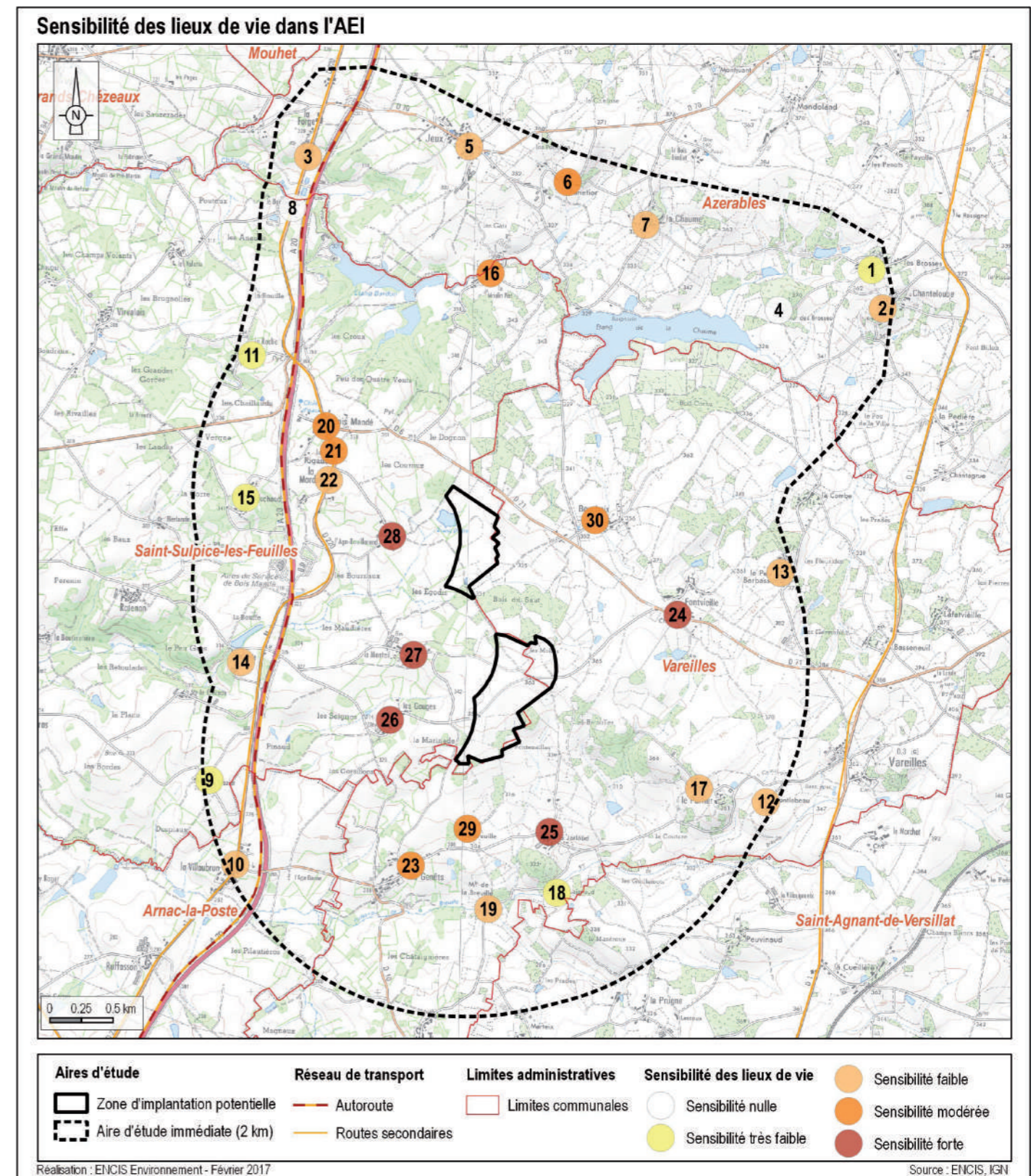
Les lieux de vie de l'AEI se concentrent principalement le long de la D220 et de l'A20. Pour le bâti situé sur la partie ouest de ces axes routiers, les visibilités en direction de la ZIP sont souvent masquées par la végétation ou le relief. Les vues s'ouvrent plus largement depuis les habitations et leurs abords situés en limite est de ces tracés comme l'ensemble formé par Bois Mandé, la Rigaude et la Mardelle, à l'intersection avec la D6.

Un autre secteur de localisation de l'habitat correspond à la limite nord de l'AEI, à proximité de la D70, avec les hameaux de Jeux, Punctier ou la Chaume. Depuis cette partie, la présence d'un rebord de plateau au nord et d'un vallon assez ample au sud permet quelques vues lointaines en direction de la ZIP.

Enfin, des hameaux de taille relativement importante (entre 20 et 30 habitations) gravitent autour des périmètres sud et nord de la ZIP. Pour ceux situés au sud, comme les Genêts, la Breuille ou la Jarlaud, les vues en direction de la ZIP sont souvent atténuées par les effets du relief entre ces lieux de vie et la ZIP. La présence de quelques petits boisements conjugués à la trame bocagère participent également à la réduction des visibilités. Pour les hameaux situés sur la partie ouest de la ZIP, la sensibilité est plus importante du fait d'un angle visuel élevé et d'une proximité plus importante avec la zone d'implantation potentielle. La présence de la trame bocagère et de quelques boisements épars atténue quelque peu cet impact visuel.

**Cinq hameaux présentent des sensibilités fortes**, principalement du fait de leur proximité à la ZIP. Il s'agit des hameaux de La Jarlaud (localisé au n°25 sur la carte ci-contre), les Gouges (26), le Monteil (27), l'Age-Bouillerand (28) et la Breuille (29). Depuis ces hameaux, bien que les filtres visuels du bocage soient plus ou moins présents, des perceptions très rapprochées peuvent être possibles.

**Cinq hameaux présentent des sensibilités modérées.** Les hameaux de Bois Mandé (20) et la Rigaude (21) sont assez proches mais la présence du bocage atténue les visibilités sur la ZIP. Ainsi, le hameau de la Margaude (22) qui est situé dans la continuité de cet ensemble présente une sensibilité faible car des écrans végétaux ainsi que le relief réduisent fortement les vues sur la ZIP depuis l'habitat et ses abords proches. Fontvieille (24) et Bouchaix (30) sont plus éloignés mais les visibilités restent importantes depuis ces lieux de vie car peu d'obstacles visuels s'interposent entre l'habitat et la ZIP. Enfin, la sensibilité visuelle de Moulin Plet (16) a été évaluée comme modérée, principalement en raison des covisibilités entre l'habitat et la ZIP observables depuis le nord du lieu de vie.

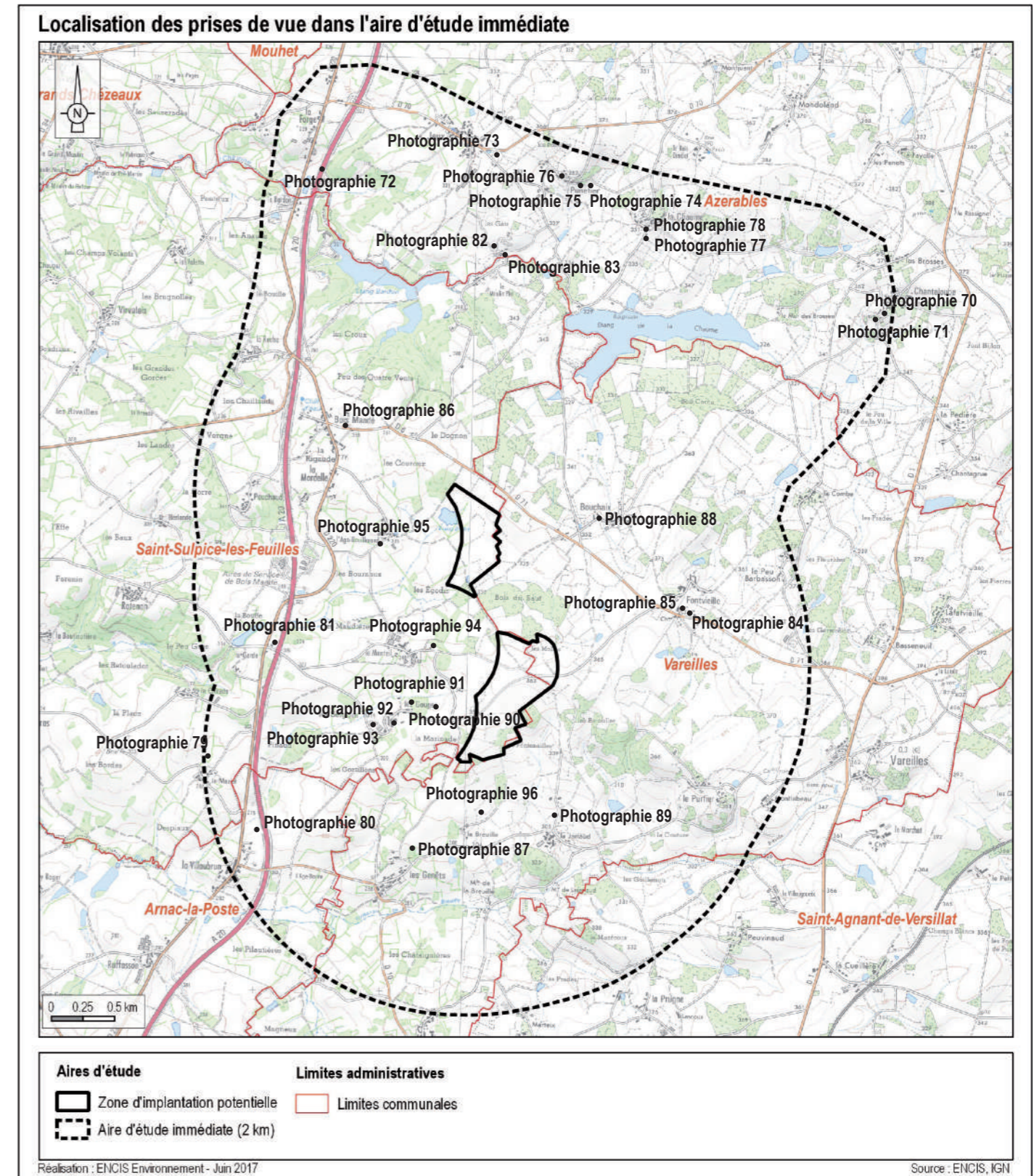


Carte 22 : Sensibilités des bourgs et hameaux de l'AEI.

Dix autres hameaux présentent des sensibilités faibles. Ils sont situés entre 0,8 et 3,4 km de la ZIP. Les vues sont filtrées par des haies ou des boisements proches.

Tous les autres hameaux présentent des sensibilités très faibles, voire nulles. Les vues y sont peu prégantes, et largement filtrées par la végétation, ou la ZIP est totalement imperceptible depuis ces lieux de vie.

Le tableau ci-dessous inventorie les hameaux de l'AEI et leurs sensibilités vis-à-vis de la zone projet. Les visibilitées depuis les hameaux vers le projet seront étudiées plus précisément lors de l'analyse des impacts, notamment par des photomontages.



Carte 23 : Localisation des prises de vue depuis les lieux de vie de l'AEI.

Inventaire et évaluation des sensibilités des hameaux de l'AEI						
N°	Commune	Nom	Nombre d'habitations	Situation et visibilité	Distance à la ZIP en m	Sensibilité
1	Azerables	Les Brosses	Entre 15 et 20	Le hameau Les Brosses est situé en limite nord-est de l'AEI. Sa position sur un replat intermédiaire permet quelques vues lointaines en direction de la ZIP. Ces visibilitées restent toutefois filtrées par les boisements et la trame bocagère qui environnent le hameau.	3 541	Très faible
2	Azerables	Chanteloube	Plus de 30	Situé sur un léger promontoire, le hameau de Chanteloube domine deux vallons dont les ruisseaux alimentent l'Etang de la Chaume plus en aval. Bien que partiellement masqués par quelques boisements, les secteurs nord et sud de la ZIP restent perceptibles depuis les abords directs du hameau, en particulier sur sa limite sud-est.	3 459	Faible
3	Azerables	La Forge	Entre 20 et 25	Des vues lointaines en direction de la ZIP seront possibles depuis l'entrée sud et nord du hameau, le long de la D220 ainsi que depuis les maisons d'habitation du hameau. Depuis ces points de vue, la partie inférieure de la ZIP reste masquée par les boisements situés au lieu-dit le Peu des Quatres Vents et par la ligne de crête parcourue par la D71.	2 847	Faible
4	Azerables	Le Mur des Brosses	Moins de 5	Le hameau est à proximité du creux d'un vallon où s'écoule le ruisseau qui alimente l'étang de la Chaume. La conjugaison du relief légèrement encaissé et de collines au sud limite la visibilité en direction de la ZIP nord et sud. La végétation de la trame bocagère et des boisements accompagnant les versants masque les visibilitées potentielles.	2 756	Nulle
5	Azerables	Jeux	Pus de 30	Ce petit village au nord-ouest de l'AEI s'est développé le long de la D70 reliant la D220 à Azerables plus au nord. Depuis ce lieu de vie, les secteurs sud et nord de la ZIP se confondent et l'angle visuel reste assez faible à environ 12°. Les boisements situés au sud de l'étang de Bardon masquent la partie inférieure des deux ZIP. Depuis les habitations les principaux secteurs de visibilitées sont situés dans la partie sud-est du hameau.	2 691	Faible
6	Azerables	Punetier	Entre 20 et 25	Le hameau de Punetier est situé sur un rebord de plateau depuis lequel il domine la vallée de la Chaume. Cette situation permet d'avoir des vues panoramiques en direction de la ZIP depuis l'habitat du hameau et ses abords immédiats. La végétation du bocage autour du hameau et les boisements situés au nord de la D71 masquent en partie ces vues.	2 570	Faible
7	Azerables	La Chaume	Entre 25 et 30	Cet important hameau est situé sur un replat intermédiaire. Cette situation légèrement surélevée lui permet de dominer le vallon en contrebas où se situe l'étang de la Chaume. Des vues en direction de la ZIP sont possibles depuis les habitations et leurs abords immédiats. La végétation du bocage et les boisements situés au sud de l'étang atténuent en partie ces visibilitées.	2 564	Faible
8	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Le Bardon	5 à 10	Ce petit groupe d'habitations est localisé dans le creux d'un vallon, à proximité du ruisseau de la Chaume. Le relief au sud conjugué à la présence de boisements qui accompagnent un court versant au sud de l'Etang Bardon ne permettent aucune vue en direction de la ZIP depuis le lieu de vie.	2 541	Nulle
9	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Le Mazier	5 à 10	Depuis le hameau, la plupart des vues sont masquées par la végétation dense qui accompagne les habitations. Une vue plus large apparaît au niveau de la maison située au nord-est de l'ensemble.	2 003	Très faible
10	Arnac-la-Poste	La Villaubrun	Plus de 30	Le hameau de Villaubrun est localisé entre la D220 sur sa partie ouest et l'A20 en limite est. Depuis l'habitat, la plupart des vues sont masquées par le talus matérialisant la séparation avec l'autoroute. un secteur de visibilité a néanmoins été identifié le long de la D220, au niveau de la sortie nord du groupe d'habitations. Des vues en direction de la ZIP seront également possibles depuis les maisons situées dans ce même secteur. Néanmoins, depuis ces points de vue, la partie inférieure de la ZIP est partiellement masquée par les boisements qui suivent la ligne de crête à l'horizon ainsi que par une légère surélévation du relief.	1 926	Faible
11	Saint-Sulpice-les-Feuilles	La Roche	Environ 30	Les perceptions sont très limitées depuis l'habitat et ses abords, un boisement dense occupant la limite sud du hameau limite la visibilité dans cette même direction. Des vues sur la ZIP ont été identifiées en limite est du lieu de vie. La base reste masquée par le relief et les boisements de la trame bocagère.	1 896	Très faible
12	Vareilles	Montlebeau	5 à 10	Depuis le lieu de vie, les boisement localisés au nord-ouest filtreront les vues en direction du projet éolien de Lif. L'extrémité des pales pourra être perceptible.	1895	Faible



13	Vareilles	Le Peu Barbasson	Entre 10 et 15	Localisé à l'est de l'AEI, le Peu Barbasson est entouré d'une trame bocagère clairsemée. Mais la distance au projet et un léger bombement du relief limite les vues en direction du projet depuis le lieu de vie.	1850	Faible
14	Saint-Sulpice-les-Feuilles	La Garde	5 à 10	Les habitations sont situées sur un léger bombement permettant quelques vues lointaines en direction de l'ouest. La partie inférieure de la ZIP est masquée par un boisement situé entre la D220 et l'A20.	1 722	Faible
15	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Peuchaud	15 à 20	Visibilités presque impossibles depuis les bâtiments d'habitation en raison des boisements denses qui bordent l'ensemble du hameau. La partie supérieure de la ZIP apparaît ponctuellement au-dessus de la strate arborée.	1 582	Très faible
16	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Le Moulin Plet	15 à 20	Hameau assez étendu, regroupant fermes d'exploitation, hangars agricoles et habitat. Des panoramas en direction de la ZIP sont possibles depuis les chemins d'exploitation et d'accès aux habitations. Depuis l'habitat, des vues en direction de la ZIP ont été identifiées essentiellement pour les éléments bâtis situés sur le versant exposé sud. Malgré la proximité avec la ZIP, l'angle visuel reste faible (19°) mais le versant exposé nord accentue sensiblement un effet de dominance de la ZIP sur le paysage, compris dans le périmètre du site emblématique.	1581	Modéré
17	Vareilles	Le Purfier	Environ 30	Des vues en direction de la ZIP sont possibles depuis le lieu de vie. Ces visibilités restent atténuées par la présence du bocage et d'un boisement important situé sur la partie est, à proximité du lieu-dit les Betouilles. Depuis cette localisation, l'emprise de la ZIP reste modérée avec un angle visuel d'environ 50°. Le secteur sud est le plus proche des habitations et le plus prégnant dans le paysage.	1 293	Faible
18	Vareilles	Moulin de Lajarlaud	Moins de 5	Visibilités presque impossibles depuis les bâtiments d'habitation en raison de la présence d'un boisement très dense au nord. Le hameau est à proximité du ruisseau de la Breuille et le creusement du vallon à cet endroit limite également les vues en direction de la ZIP.	1 165	Très faible
19	Vareilles	Moulin de la Breuille	3 à 5	Dans un léger vallon, avec des haies proches, les visibilités de la ZIP sont filtrées et seule la partie haute apparaît au-dessus des boisements.	1 159	Très faible
20	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Bois Mandé	Entre 25 et 30	Le hameau de Bois Mandé est situé à proximité de la ligne de crête qui est parcourue par la D6 et la D71. Cette situation permet d'avoir des vues panoramiques en direction de la ZIP nord et sud depuis les habitations et leurs abords. Ces visibilités restent masquées en partie par la trame bocagère, même clairsemée, qui environne le village même.	1 096	Modéré
21	Saint-Sulpice-les-Feuilles	La Rigaude	Entre 10 et 15	Le long de la D220, la Rigaude est dans la continuité de Bois Mandé mais l'angle visuel de la ZIP y est sensiblement plus élevé. Les boisements de la trame bocagère au sud du hameau masquent la partie inférieure de la ZIP. Les visibilités sont également plus réduites pour les habitations les plus au nord ou sur la partie ouest de la D220.	955	Modéré
22	Saint-Sulpice-les-Feuilles	La Mardelle	Entre 25 et 30	Toujours le long de la D220, la Mardelle s'inscrit de nouveau dans la continuité de Bois Mandé et la Rigaude. Les boisements qui accompagnent les lieux de vie constituent des filtres visuels relativement opaques en direction de la ZIP. Les visibilités sont néanmoins plus importantes lors des périodes hivernales et automnales. Un léger bombement du relief et quelques haies bocagères entre le groupe d'habitation et la ZIP participent également de l'atténuation des vues.	934	Faible
23	Vareilles	Les Genêts	Plus de 30	Depuis le centre du hameau, les visibilités en direction de la ZIP restent très faibles du fait d'un bâti resserré et d'un maillage arboré très dense à proximité immédiate de l'habitat. Quelques vues partielles sont possibles depuis les entrées et sorties du village bien que le bocage et les boisements jouent le rôle de filtres visuels opacifiant.	889	Faible
24	Vareilles	Fontvieille	Plus de 30	A l'est de l'AEI, le hameau de Fontvieille croise le tracé de la D71. Des vues larges en direction de la ZIP nord et sud s'ouvrent depuis la route, les habitations et leurs abords immédiats. Seuls quelques boisements épars à l'ouest atténuent légèrement ces visibilités. L'angle visuel de la ZIP sud et nord à environ 70° est également élevé.	867	Modéré
25	Vareilles	La Jarlaud	Plus de 30	L'absence de boisements et d'éléments bâtis au nord-ouest du hameau permet des vues panoramiques en direction de la ZIP depuis ce lieu de vie. La partie sud de la ZIP reste la plus prégnante dans le paysage tandis que la partie nord apparaît plus lointaine et masquée en partie par la trame bocagère.	707	Fort
26	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Les Gougues	15 à 20	Depuis l'habitat situé le plus à l'est du hameau, les visibilités en direction de la ZIP sont masquées par un petit boisement assez dense. Dans le centre du hameau, la ZIP sud est très présente, émergeant largement au-dessus des constructions, et ce, malgré la densité du bâti et la présence d'arbres. Les visibilités sont également importantes depuis les chemins d'accès périphériques, en particulier depuis la limite ouest du lieu de vie.	607	Fort

27	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Le Monteil	20 à 25	Depuis le hameau, la perception de la ZIP et sa prégnance dans le paysage sont fortes. La présence de petits boisements en lisière est réduit sensiblement ces visibilitées. Pour les habitations situées les plus au centre du lieu de vie, ces vues seront également atténuées par la végétation dense qui accompagne le bâti. Un espacement entre la ZIP sud et nord crée une respiration visuelle mais l'angle total occupé par la ZIP (supérieur à 140°) reste élevé.	587	Fort
28	Saint-Sulpice-les-Feuilles	L'Age-Bouillerand	Environ 10	Depuis les habitations, les vues en direction de la ZIP sont importantes, en particulier en direction du secteur nord. La trame bocagère est relativement clairsemée mais masque ponctuellement ces visibilitées. De petits bosquets d'arbres qui accompagnent les lieux de vie participent également à l'atténuation des vues.	529	Fort
29	Vareilles	La Breuille	Environ 5	Depuis les habitations et leurs abords, la ZIP reste bien présente dans le champ visuel (angle d'environ 40°). Le secteur sud reste le plus visible depuis le lieu de vie. Le relief accentue quelque peu un effet de dominance, tandis que la végétation joue ponctuellement le rôle de filtre visuel.	514	Fort
30	Vareilles	Bouchaix	Plus de 30	Les perceptions restent partielles depuis la partie du hameau située au nord de la D71. Les vues théoriques vers la ZIP sont largement atténuées par d'importants boisements qui environnent le lieu de vie. Le tronçon de la D71 situé à proximité du hameau et qui permet un accès presque direct aux habitations ménage de large ouvertures visuelles en direction de la ZIP, très proche depuis ce secteur (moins de 800 m). La ZIP occupe ici un large angle visuel (plus de 90°).	491	Modéré

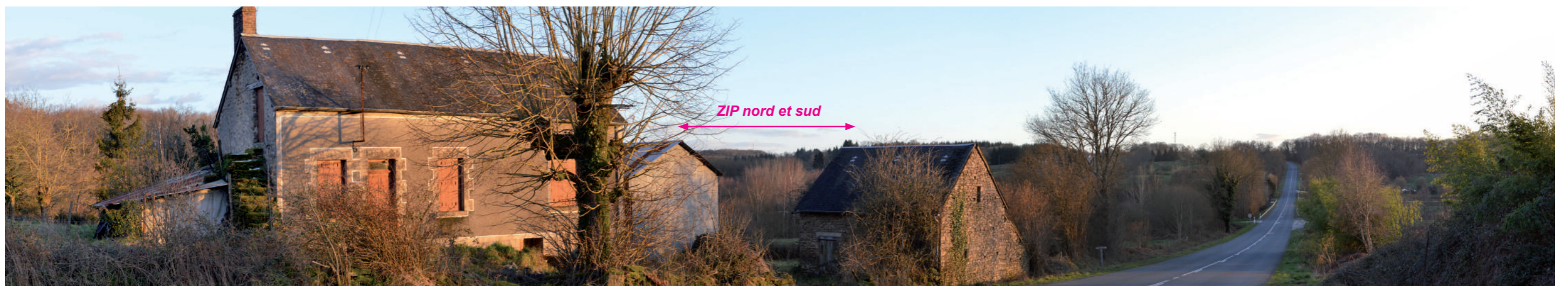
Tableau 10 : Inventaire et évaluation des sensibilités des hameaux de l'AEI.



Photographie 70 : Vue en direction de la ZIP sud et nord depuis la limite est de Chanteloube (2).



Photographie 71 : Vue en direction de la ZIP sud et nord depuis l'entrée sud de Chanteloube (2).



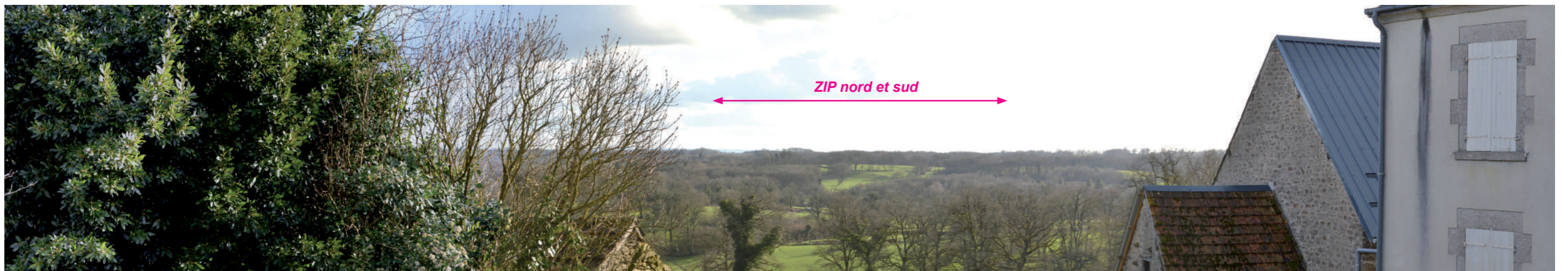
Photographie 72 : Vue en direction de la ZIP sud et nord depuis l'entrée sud de La Forge (3).



Photographie 73 : Part de la ZIP peu importante dans le champ de vision (12°) depuis Jeux (5).



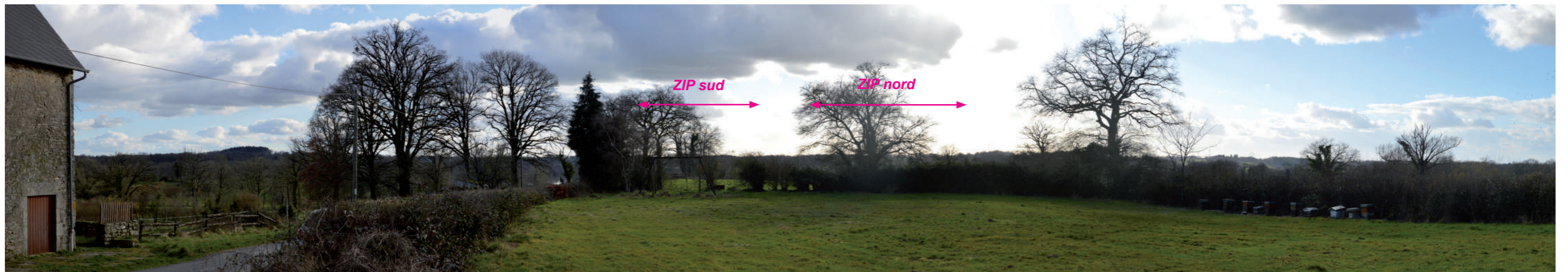
Photographie 74 : Vue filtrée par les branches depuis le hameau de Punetier (6).



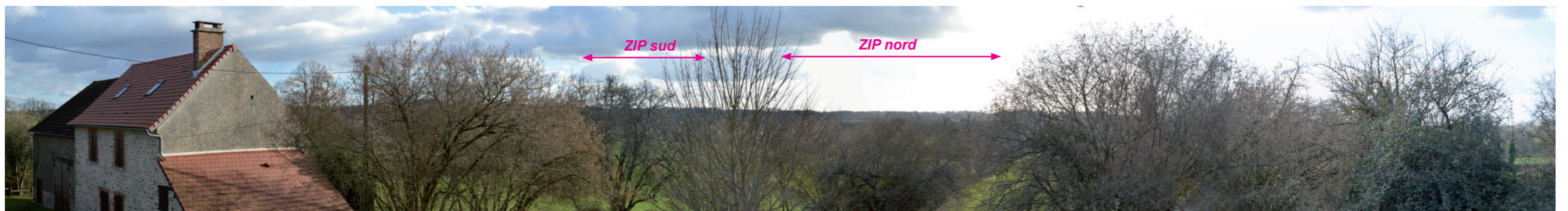
Photographie 75 : Panorama dégagé à travers un espace du bâti dans le hameau de Punetier en direction de la ZIP (6).



Photographie 76 : Vue en direction de la ZIP depuis l'entrée ouest de Punetier filtrée en partie par les boisements environnants (6).



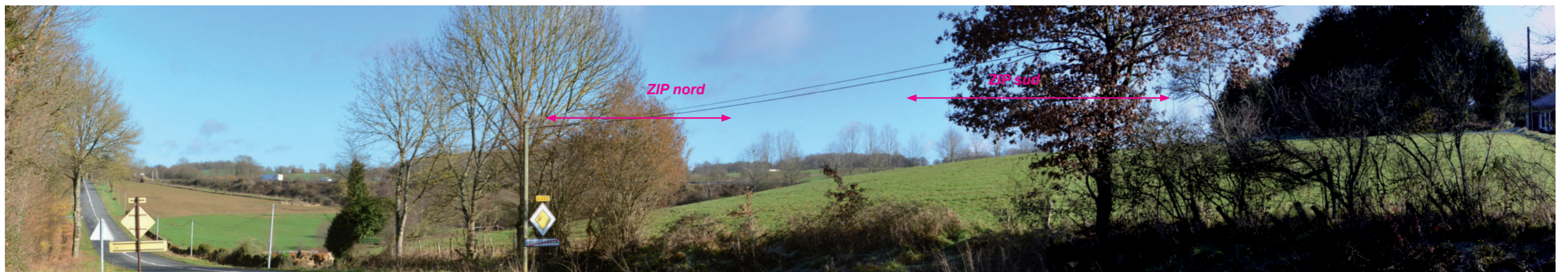
Photographie 77 : Vue en direction de la ZIP nord et sud depuis la sortie sud du hameau de la Chaume (7).



Photographie 78 : Vue en direction de la ZIP nord et sud depuis le centre du hameau de la Chaume (7).



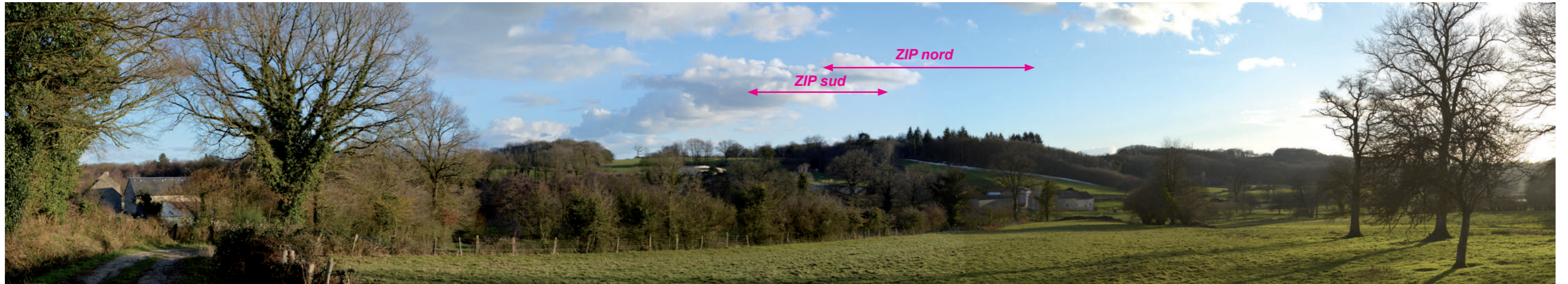
Photographie 79 : Visibilité en direction de la ZIP sud et nord depuis la limite ouest du Mazier mais filtrée par une végétation dense qui accompagne les habitations (9).



Photographie 80 : Vue en direction de la ZIP sud et nord depuis la sortie nord de La Villaubrun en partie masquée par les arbres en bords de route (10).



Photographie 81 : Le long de la D220, à l'est de la Garde, les vues en direction de la ZIP sud et nord sont plus ouvertes (13).



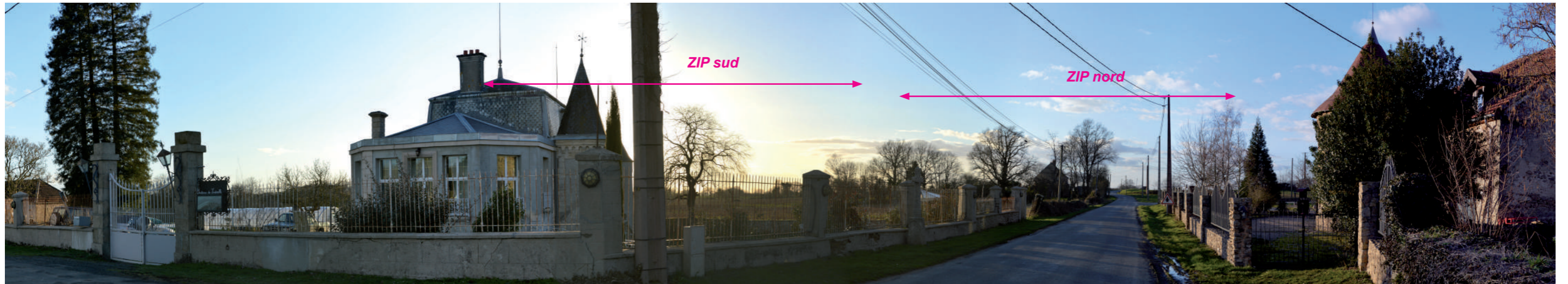
Photographie 82 : Vue en direction de la ZIP nord et sud depuis les hauteurs du Moulin Plet, la présence d'un court versant peut engendrer un risque de dominance de la ZIP sur le paysage (15).



Photographie 83 : Vue en direction de la ZIP nord et sud depuis les hauteurs du Moulin Plet en partie masquée par les boisements denses qui occupent le versant exposé nord (15).



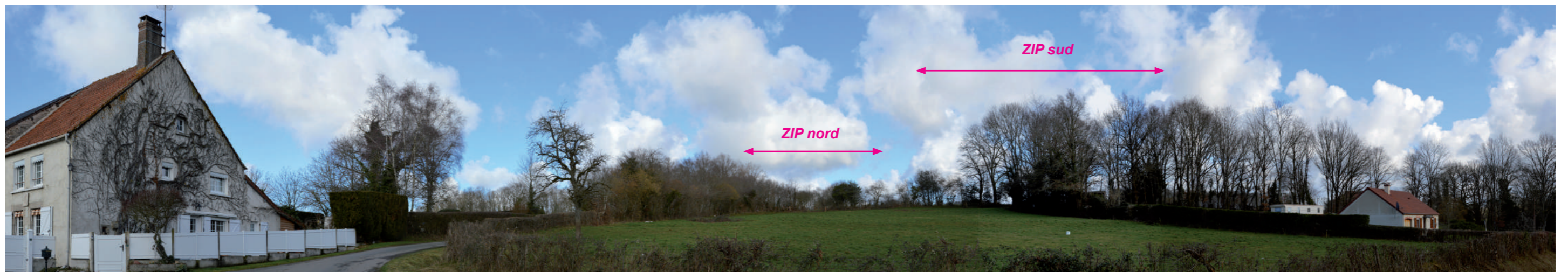
Photographie 84 : Vue panoramique en direction de la ZIP depuis le hameau de Fontvieille partiellement atténuée par quelques boisement épars (23).



Photographie 85 : Vue panoramique en direction de la ZIP depuis des éléments patrimoniaux et touristiques du hameau de Fontvieille partiellement atténuée par quelques boisement épars (23).



Photographie 86 : Vue panoramique en direction de la ZIP depuis Bois Mandé à l'intersection de la D6 et D220 (19).



Photographie 87 : Vue assez large en direction de la ZIP sud et nord depuis la limite nord du hameau des Genêts (22).





Photographie 88 : Vue panoramique en direction de la ZIP nord et sud, partiellement masquée par les boisements, depuis le hameau des Bouchaix (29).



Photographie 89 : Vue panoramique en direction de la ZIP nord et sud depuis l'entrée ouest du hameau de la Jarlaud (24).



Photographie 90 : Vue en direction de la ZIP sud et nord depuis la limite nord du boisement qui borde le hameau les Gouges (25).



Photographie 91 : Depuis le hameau les Gouges, la partie sud de la ZIP émerge au-dessus des éléments bâtis exerçant une prégnance forte sur le lieu de vie (25).



Photographie 92 : La partie sud de la ZIP surplombe assez largement le hameau les Gouges avec un effet de dominance avéré malgré une atténuation par des écrans de végétation (25).



Photographie 93 : Vue assez large en direction de la ZIP sud et nord depuis la limite ouest du hameau des Gouges (25).



Photographie 94 : Depuis le hameau le Monteil, la perception des deux ZIP et leur prégnance dans le paysage est forte avec un angle visuel de 140° (26).



Photographie 95 : Vue en direction des ZIP sud et nord depuis la frange ouest du hameau de l'Age-Bouillerand (27).



Photographie 96 : Depuis les abords du hameau la Breuille, la perception de la ZIP sud est importante, tandis que le secteur nord apparaît plus lointain mais avec un effet de superposition (28).

### 3.4.2.2 Les perceptions depuis les routes

Les sensibilités visuelle des routes de l'AEI sont identifiées sur la carte ci-contre.

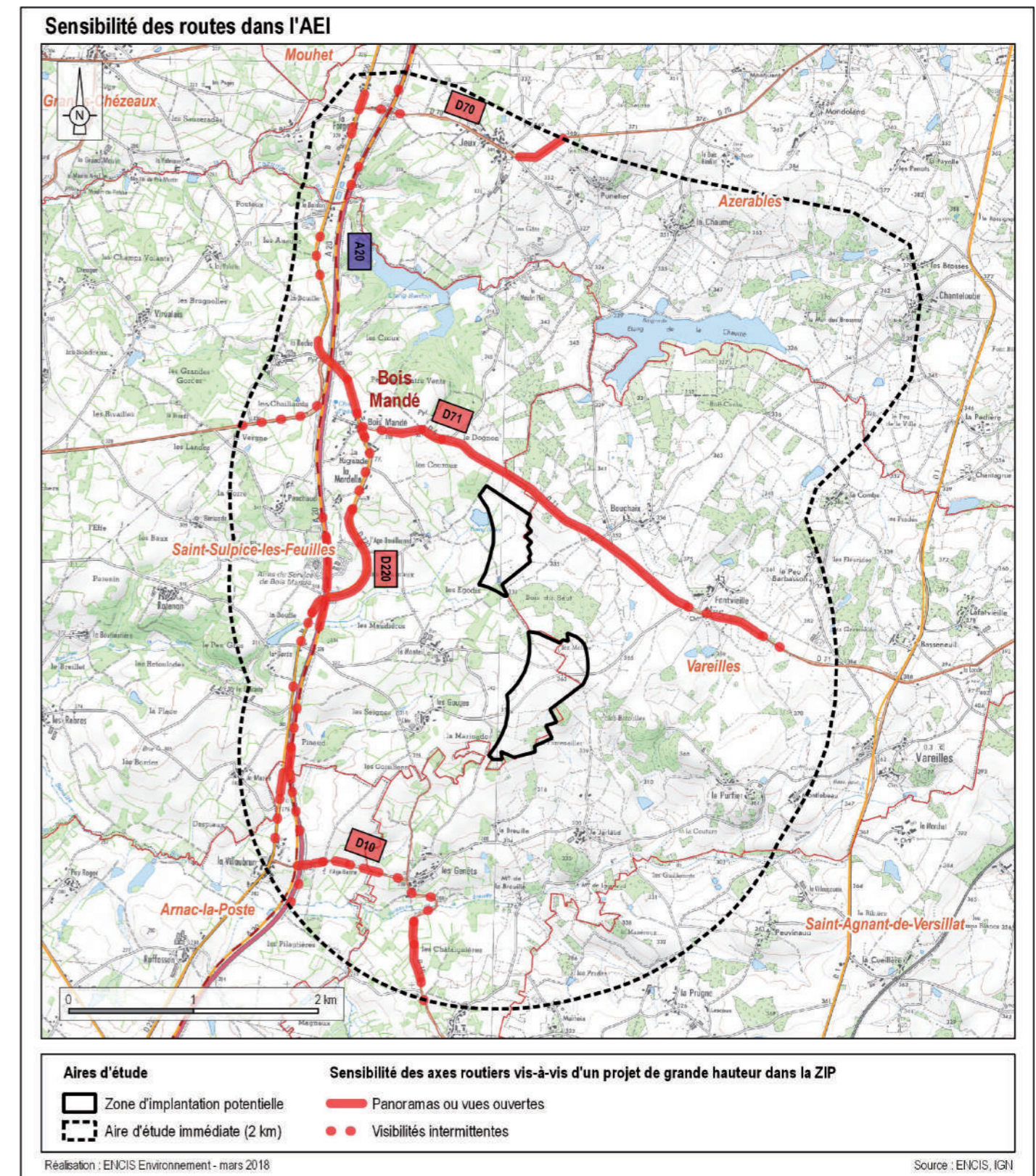
#### L'autoroute A20

L'autoroute A20 parcourt l'ensemble du territoire d'étude selon un axe nord-sud et traverse donc l'AEI selon cette même direction. Deux sorties d'autoroute sont situées aux limites nord et sud de l'AEI, dans le périmètre de l'AER. L'échangeur sud permet de relier l'A20 avec les bourgs de Saint-Sulpice-les-Feuilles au nord-ouest et La Souterraine au sud-est. L'échangeur nord permet de rejoindre les Grands-Chézeaux à l'ouest, La Châtre-Langlin au nord et Azéribles à l'est. Dans le périmètre de l'AEI, une sortie permet de s'arrêter sur l'aire de service de Bois-Mandé mais n'est pas aménagée comme une liaison avec le territoire.

Dans ce secteur, le tracé de l'A20 est souvent accompagné de hauts talus végétalisés. Ces aménagements de bords de route limitent fortement les visibilitées en direction de la ZIP, que l'on perçoit de manière intermittente. Dans l'AEI, le tronçon d'autoroute qui longe l'aire de service de Bois-Mandé permet une vue panoramique en direction de la ZIP. Le long de cet axe, la vitesse de déplacement réduit l'angle de vision et donc la perception du paysage alentour et des éléments qui le compose. La perception d'un projet de grande hauteur, même proche, s'en trouve donc réduite. *La sensibilité de l'autoroute est faible vis-à-vis d'un projet de grande hauteur.*



Photographie 97 : Depuis l'aire de service de Bois Mandé et la portion d'autoroute A20 la longeant, la perception de la ZIP nord et sud est directe, pratiquement sans obstacle visuel.



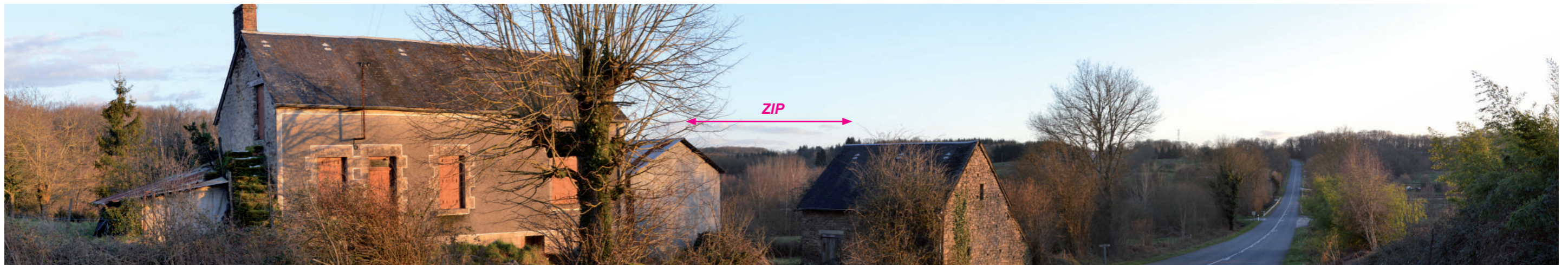
Carte 24 : Principales visibilitées depuis les routes de l'AEI.

### La D220

Cette route départementale longe le tracé de l'A20. Contrairement à l'autoroute, elle assure une liaison directe avec plusieurs villages et hameaux de l'AEI et indirecte par le biais des autres routes départementales D70, D71 et D10 et des chemins communaux.

Depuis les portions de la D220 situées à l'ouest de l'A20, les visibilitées en direction de la ZIP sont soit masquées par les talus qui accompagnent l'autoroute, soit filtrées par les alignements d'arbres en bord de

route. La portion de route départementale située à l'est de l'A20 et les villages de la Mardelle et de Bois Mandé permet des vues panoramiques en direction de la ZIP. Pour le tronçon de route qui traverse les lieux d'habitations, les vues sont plus intermittentes car généralement masquées par les éléments bâtis ou par la végétation. Localement, la D220 est un itinéraire très emprunté et contrairement à l'A20, c'est une route locale donc régulièrement fréquentée par les habitants du secteur. *La sensibilité de cet axe vis-à-vis d'un projet de grande hauteur est donc modérée.*



Photographie 98 : Depuis le nord de la D220, lorsqu'elle est perceptible, la partie inférieure de la ZIP est souvent masquée par les boisements et le relief.

### La D71

Cette route départementale relie la D220 à l'ouest au hameaux de Bouchaix et Fontvieille dans l'AEI et Basseneuil et Forgevieille plus à l'est (hors AEI).

Son tracé côtoie la ligne de crête d'un interfluve entre le vallon de la Chaume au nord et ceux des ruisseaux de la Garde et de Breuille au sud. Sur ce plateau, la trame bocagère est très lâche et les boisements peu nombreux et assez morcelés. Dans le périmètre de l'AEI, cette configuration permet des vues directes

sur la ZIP sur la quasi totalité de son tracé. Malgré une trame bocagère assez hétérogène, le paysage de l'AEI reste encore préservé, l'ambiance rurale domine. Depuis cette route, la perception du projet sera importante, l'absence d'obstacle visuel renforçant la prégnance du projet dans le paysage. Néanmoins, l'angle que la ZIP occupe dans le panorama global se rétrécit à mesure que l'on s'en rapproche. Les visibilitées sont ainsi plus importante depuis les extrémités est et ouest. *La sensibilité de cette route vis-à-vis d'un projet de grande hauteur est forte.*



Photographie 99 : Visibilité sur la ZIP depuis la D71, au niveau du hameau de Fontvieille.

### 3.4.3 Les éléments remarquables et attractifs de l'AEI

#### 3.4.3.1 Les monuments historiques

Un monument historique a été répertorié dans l'aire d'étude immédiate, il s'agit de l'ancien manoir en ruine de Montlebeau.

##### Le manoir de Montlebeau (MH n°73)

Ce manoir était précédé d'un étang aujourd'hui comblé. La construction s'élevait sur trois niveaux. Le plan est celui d'un château marchois classique, avec deux pièces à chaque niveau, deux tours d'angle et une tour d'escalier en vis partageant la façade principale en deux. Les planchers qui existaient à l'intérieur ont disparu. Il s'agit d'une des rares demeures nobles subsistantes des vassaux de la vicomté de Bridiers (source : base Mérimée du Ministère de la Culture). *L'enjeu est modéré.*

Les alentours du château sont relativement ouverts et il est visible depuis les routes locales. Les visibilitées sur la ZIP sont cependant filtrées par les haies bordant les chemins et cette dernière apparaît furtivement à travers la végétation. Depuis le nord-est du périmètre de protection, des covisibilités entre le monument et la ZIP apparaissent. La trame bocagère environnante atténue sensiblement ces perceptions visuelles. *La sensibilité est modérée.*

#### 3.4.3.2 Les sites protégés inscrits / classés, les sites patrimoniaux remarquables, UNESCO

Aucun site protégé inscrit / classé, site patrimonial remarquable ou UNESCO n'a été recensé dans le périmètre de l'AEI.

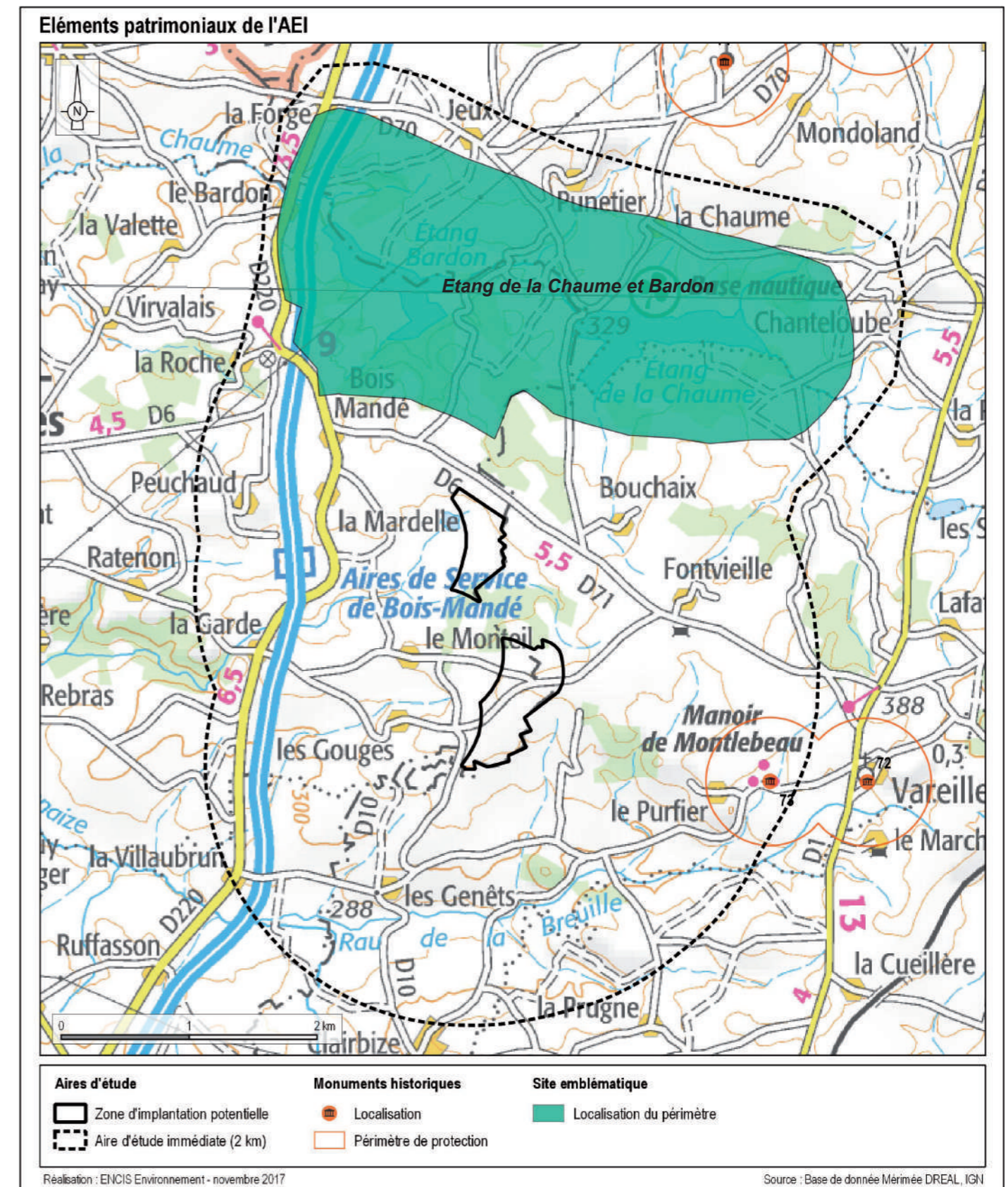
#### 3.4.3.3 Les sites emblématiques et le patrimoine non protégé

L'aire d'étude immédiate comprend un site emblématique qui est décrit dans le paragraphe et tableau suivants.

##### Etang de la Chaume et Bardon

Le site emblématique de l'étang de la Chaume et Bardon occupe une superficie de 775 ha au nord de l'AEI. Il comprend quelques hameaux qui ont conservé des éléments de bâti traditionnel ainsi que deux étangs de formation ancienne alimentés par le ruisseau de la Chaume.

L'étang de la Chaume, daté du XVI<sup>ème</sup> siècle, est localisé sur la partie est du site emblématique et s'étend sur 46 hectares. De formation ancienne, il trouve son origine au Moyen Âge et semble se confondre avec l'histoire des seigneurs de Montjouan qui possédaient l'ancien château féodal de la Chaume. Il constituait une ligne de séparation entre les vicomtés de Bridiers et de Brosse. Les forges de Mondon ont utilisé les forces hydrauliques des ruisseaux de la Chaume et de la Benaize jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle. Cet étang, acquis



Carte 25 : Eléments patrimoniaux de l'aire d'étude immédiate.

par la municipalité, présente une particularité importante et rarissime : il repose entièrement sur du sable avec une qualité nutritive exceptionnelle pour le poisson. Il est devenu un lieu de pêche d'excellence.

Il est orienté est-ouest dans sa plus grande dimension (1,5 km de long sur 300 m de large) avec un petit bras qui remonte vers le Nord et un plus grand de 10 ha qui pointe vers le Sud. Ce secteur sud est riche d'une rive appelée « zone humide », espace où l'on observe une faune et une flore importante et diversifiée (source : [www.azerables-mairie.fr](http://www.azerables-mairie.fr)). *L'enjeu est modéré.*

Plusieurs secteurs du site emblématique permettent des vues en direction de la ZIP, en particulier depuis la partie nord (versant exposé sud du vallon de la Chaume), à proximité des lieux de vie ou le long des routes d'accès. Depuis ces points de vue, la partie haute de la ZIP émerge au-dessus des boisements qui recouvrent le haut des versants. Des vues sont également possibles depuis les rives des deux étangs et en particulier depuis l'étang de la Chaume qui a été aménagé pour permettre l'accueil des pêcheurs, visiteurs et touristes notamment en période estivale. *La sensibilité est modérée.*

Inventaire des éléments patrimoniaux de l'aire d'étude immédiate								
N°	Départ.	Commune	Nom	Commentaire	Protection	Enjeu	Sensibilité	Distance à la ZIP en m
-	87 et 23	AZERABLE, SAINT-SULPICE-LES-FEUILLES, VAREILLES	Étang de Bardon, étang de la Chaume	Ces deux étangs très anciens (XVI <sup>ème</sup> siècle pour l'étang de la Chaume) sont situés sur le cours de la Chaume. L'étang de la Chaume accueille une aire de pique-nique, un bar, un restaurant, des jeux pour enfants ainsi qu'un observatoire ornithologique. Le contexte boisé occulte les visibilitées vers la ZIP. Depuis le sud du site, des vues sur la ZIP sont recensées à travers la végétation.	-	Modéré	Modérée	1950
73	23	VAREILLES	Manoir de Montlebeau	Les alentours du château sont relativement ouverts et il est visible depuis les routes locales. Les visibilitées sur la ZIP sont cependant filtrées par les haies bordant les chemins et cette dernière apparaît furtivement à travers la végétation. Depuis le nord-ouest du périmètre de protection, des visibilitées sur la ZIP peuvent apparaître, ces dernières étant limitées une fois encore par les haies bordant les chemins.	Classé	Modéré	Modérée	1783

Tableau 11 : Inventaire des éléments patrimoniaux de l'aire d'étude immédiate.



Photographie 100 : Depuis le manoir de Montlebeau, les vues en direction de la ZIP sont largement filtrées par la végétation des haies bocagères.



Photographie 101 : La ZIP sera visible depuis de multiples points de vue du site emblématique, notamment depuis la base de loisirs située au nord.



Photographie 102 : Le paysage du site emblématique comporte une ambiance rurale marquée et des motifs variés (bocage, ruisseaux, bâti traditionnel), ici près de Moulin Plet.



### 3.4.3.4 Les sites touristiques et attractifs

A l'échelle de l'AEI, il est nécessaire de répertorier la majorité des lieux, sites et évènements attractifs du point de vue paysager, patrimonial, mais aussi culturel.

Un site touristique a été recensé dans l'aire d'étude immédiate (cf. carte et tableau pages suivantes).

#### Base nautique de la Chaume

Situé en limite des départements de la Creuse et de la Haute-Vienne, l'étang de la Chaume est la propriété de la commune d'Azéables. Il est mis en avant sur le site de l'Office de Tourisme de la Creuse ([www.tourisme-creuse.com](http://www.tourisme-creuse.com)), essentiellement pour l'activité de pêche. Plusieurs aménagements permettent l'accueil des visiteurs et des touristes : des aires de pique-nique et un bar-restaurant « La Grange de la Chaume », ouvert essentiellement durant l'été. Des terrains de jeux accompagnent l'ensemble : pétanque, volley, ping-pong, jeux pour enfants... Cette base de loisirs est située dans un cadre naturel préservé et un observatoire ornithologique est présent sur la rive nord du lac. Le site connaît une fréquentation touristique surtout pendant l'été.

L'étang de la Chaume s'inscrit au sein d'un plus vaste ensemble qui est celui du site emblématique. Il est décrit et ses sensibilités sont étudiées au chapitre 3.4.3.3. *Pour rappel, son enjeu est modéré et sa sensibilité est également modérée.*

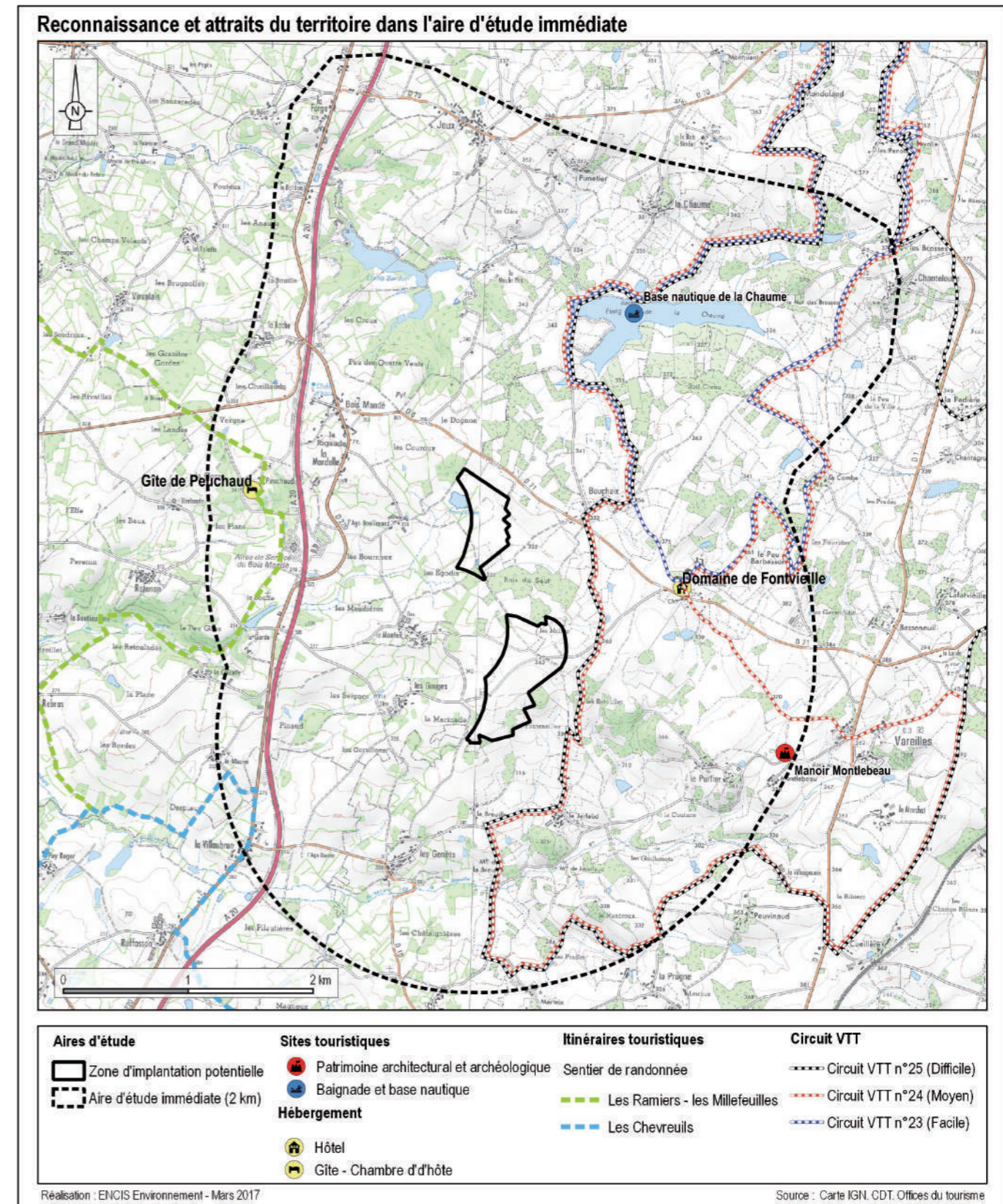


Photographie 103 : L'étang de la Chaume est le support de multiples activités de loisirs comme la pêche ou la baignade mais essentiellement en période estivale.

#### Les chemins de randonnée

L'AEI est parcourue par deux circuits de randonnée au niveau de sa limite ouest : le circuit des Ramiers au nord et celui des Chevreuils au sud (site internet du CDT Haute-Vienne). Depuis ces deux itinéraires, des vues en direction de la ZIP seront possibles au gré des ouvertures visuelles dans la trame bocagère. Depuis ces secteurs de visibilité, la partie supérieure de la ZIP apparaît au-delà d'un relief situé à l'est et surmonté de boisements. Des vues en direction de la ZIP seront également possibles depuis le sentier des Chevreuil, en particulier lorsque cet itinéraire aborde une portion de la D220, aux abords du hameau de la Villaubrun.

*La sensibilité est faible.*



Carte 26 : Sites touristiques et attractifs dans l'AEI.

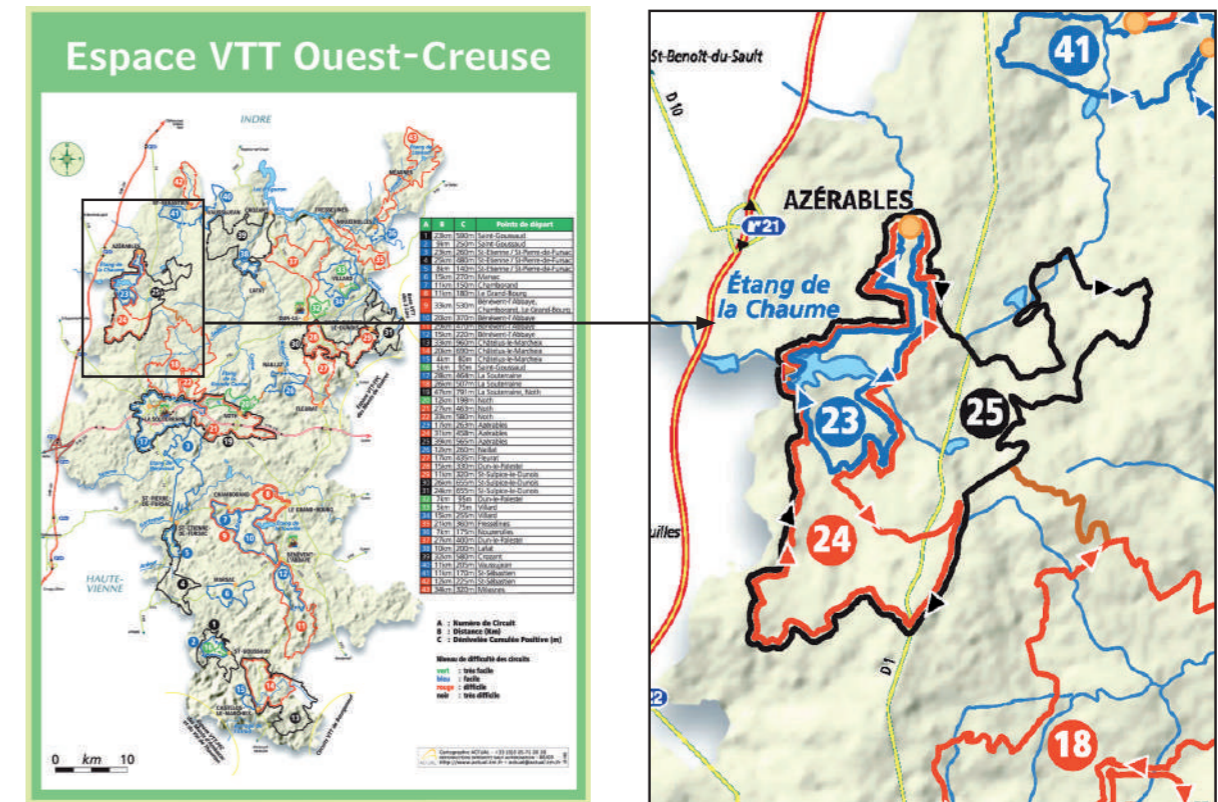
**Les circuits VTT**

Au bord de l'étang de la Chaume, un panneau d'information répertorie et localise les circuits de VTT dans le secteur (voir carte ci-contre). Le périmètre de l'AEI est concerné par trois itinéraires : le circuit d'Azéribables (n°23), le circuit de Vareilles (n°24) ainsi que le circuit de Bazelat (n°25). Ils composent trois variantes d'un itinéraire local avec un niveau de difficulté plus ou moins élevé.

La pratique du VTT permet de concilier une activité sportive et la découverte de paysages et/ou de milieux naturels préservés. Pour les portions de circuit situés les plus au nord de l'AEI, les visibilitées en direction de la ZIP sont plus furtives, car généralement atténuées par la végétation et le relief. Pour les itinéraires localisés dans la moitié sud, les vues seront plus directes. A noter que ces itinéraires fléchés pour la pratique du VTT peuvent également être empruntés par des randonneurs à pied ou à cheval. *La sensibilité est modérée.*

**L'offre d'hébergement touristique**

L'offre d'hébergement est peu importante. On dénombre un gîte et un hôtel dans l'AEI. Ils sont localisés dans les hameaux de Peuchaud et de Fontvieille. Pour l'étude de leurs sensibilités, se référer aux perceptions depuis les lieux de vie au chapitre 3.4.2.1..



Inventaire des sites touristiques et remarquables de l'aire d'étude éloignée								
Départ.	Commune(s)	Nom	Commentaire	Protection	Enjeu	Sensibilité	Distance à la ZIP en m	
23	VAREILLES	Manoir de Montlebeau	Les alentours du château sont relativement ouverts et il est visible depuis les routes locales. Les visibilitées sur la ZIP sont cependant filtrées par les haies bordant les chemins et cette dernière apparaît furtivement à travers la végétation. Depuis le nord-ouest du périmètre de protection, des visibilitées sur la ZIP peuvent apparaître, ces dernières étant limitées une fois encore par les haies bordant les chemins.	Classé	Modéré	Modérée	1783	
23	SAINT-AGNANT-DE-VERSILLAT, VAREILLES, AZERABLES, BAZELAT	Circuits VTT «Pays Ouest Creuse» n° 23, 24 et 25.	Les circuits de VTT empruntent fréquemment les chemins agricoles qui longent la trame bocagère et les boisements ponctuels. Depuis ces points de vue, la visibilité en direction de la ZIP est souvent atténuée par la végétation et le relief. Des vues directes sur la ZIP seront néanmoins possibles au gré des ouvertures dans le bocage, notamment dans le secteur sud-ouest des tracés, au plus proche des secteurs nord et sud de la ZIP.	-	Faible	Faible	140 à 8 020	
23	AZERABLES	Base nautique de la Chaume	Voir site emblématique de la Chaume.	-	Modéré	Modérée	1 789	
23	VAREILLES	Domaine de Fontvieille/ Château de Fontvieille	Offre d'hébergement et de restauration. En arrivant depuis la D71 par l'est, la ZIP se superpose au château de Fontvieille et au domaine de Vareilles, la ZIP apparaissant dans l'axe de la route et la ZIP sud, derrière le château de Fontvieille.	-	Faible	Modérée	1 200	
23	SAINT-SULPICE-LES-FEUILLES, ARNAC-LA-POSTE	Sentiers de randonnée les Ramiers - les Millefeuilles et les Chevreuils	Des vues en direction de la ZIP sont possibles depuis les deux itinéraires de randonnée pédestre. Cependant, elle apparaît souvent filtrée par les écrans végétaux de la trame bocagère.	-	Faible	Faible	1 200	

Tableau 12 : Inventaire des sites touristiques de l'aire d'étude immédiate.